

LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

N° 189

17 Juin
1922

Prix 3^{fr}



Directeur :

ÉDOUARD LOUCHET

HARMENGOL

Madge KENNEDY

l'admirable interprète

de "MARIAGE D'AMOUR" - du "DIEU SHIMMY"
du "BOULANGER N'A PLUS D'ÉCUS"

FILMS ERKA

et du "PIÈGE" Goldwyn Pictures



AUTEURS
METTEURS EN SCÈNE
ÉDITEURS

vous avez
à la

MAISON DU CINÉMA

DEUX
SALLES DE PROJECTIONS

Modernes et Luxueuses

pour

Y PASSER VOS FILMS

NUMÉRO 189

Le Numéro : TROIS FRANCS

CINQUIÈME ANNÉE

La Cinématographie Française

REVUE HEBDOMADAIRE

Rédacteur en Chef :
PAUL DE LA BORIE

Directeur :
ÉDOUARD LOUCHET

Secrétaire-Général :
JEAN WEIDNER

ABONNEMENTS

FRANCE : Un An 50 fr.
ÉTRANGER : Un An 60 fr.
Le Numéro 3 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
BOULEVARD SAINT-MARTIN
50, rue de Bondy et 2, rue de Lancry
TÉLÉPHONE : Nord 40-39, 76-00, 19-86
Adresse Télégraphique : NALCIFRAN-PARIS

Pour la publicité
s'adresser aux bureaux du journal

Une Initiative intéressante... et délicate

Il s'est passé cette semaine un fait extraordinaire, inouï, presque invraisemblable : ayant conçu un projet de quelque importance destiné à influencer fortement — en cas de réussite — les conditions d'existence de notre industrie, des cinégraphistes français — et non des moindres — ont voulu, avant de rien faire, consulter la presse cinématographique !

Voilà qui est nouveau. Nous n'avons donc pas perdu notre encre lorsque nous insistions sur le rôle que la presse corporative peut et doit jouer dans une industrie telle que la nôtre, lorsque nous revendiquions — pour le plus grand profit et pour le plus grand prestige de la corporation tout entière — notre liberté et notre droit de controverse, de discussion, de critique. Les initiateurs de la réunion du samedi 10 juin ont, du moins, signifié pour leur compte qu'ils voient, dans un organe cinématographique conçu et rédigé comme il doit l'être, quelque chose de plus qu'un bulletin de publicité, ils ont témoigné de leur compréhension des temps modernes où l'appréciation des luttes de la concurrence exige d'une industrie qui veut

vivre et prospérer, l'étroite union de tous ses éléments de force. Or, la presse, arme de combat et de défense, levier d'influence en même temps qu'interprète de l'opinion publique, n'est-elle pas une force au service de l'industrie qu'elle sert ?

C'est ce que, dès le début de la réunion provoquée par MM. Delac et Vandal, j'ai pris la liberté de dire en formulant le vœu que l'exemple qu'ils donnaient ce jour-là fut compris et imité à l'occasion.

On lira plus loin le compte rendu de cette réunion que j'ai emprunté à mon bon camarade J.-L. Croze, vieux professionnel du compte rendu et, par surcroît, comme vous le savez, cinématographiste très averti. Ainsi j'espère que l'on ne recherchera pas dans un compte rendu particulier de *La Cinématographie Française* des indications ou des sous-entendus de tendances personnelles.

Or, rien n'est plus éloigné de notre pensée qu'une hostilité ou même qu'une méfiance sourdement contrainte à l'égard des projets qui nous ont été soumis par un groupe d'éditeurs français, en

présence de représentants qualifiés de l'industrie cinématographique en Allemagne, en Italie et en Angleterre.

De quoi s'agit-il, en effet? De constituer une entente cinématographique continentale en vertu de laquelle dans chacun des pays contractants : France, Allemagne, Angleterre, Italie, la production ne serait mise en train qu'après accord préalable. En suite de quoi le film réalisé passerait sur les écrans des quatre pays et le total des bénéfices ainsi réalisés formerait une « masse » à répartir entre les participants français, anglais, allemands, italiens.

L'idée, dira-t-on, n'est pas neuve. Soit. Mais elle était toujours restée à l'état de projet ou de rêverie. Et voici que des hommes tels que MM. Delac et Vandal, M. Denis Ricaud, M. Louis Aubert la croient réalisable et parlent de la mettre à exécution. Qui donc pourrait y trouver à redire si les choses sont bien — et nous n'avons pas le droit d'en douter jusqu'à preuve du contraire — telles qu'on nous les présente?

N'avons-nous pas, nous-même établi, à maintes reprises que le salut du film français est dans l'ouverture de débouchés extérieurs, dans des accommodements et des arrangements qui, assurant à notre production nationale l'accès des écrans étrangers, garantiront du même coup son amortissement... et les bénéfices que réclament, à juste titre, les actionnaires et commanditaires de nos firmes? Ne répétons-nous pas, sans cesse, à l'encontre d'un protectionisme étroit et borné, que tout notre effort doit être dirigé vers l'exportation, vers le libre-échange des films?

Comment, dès lors, ne serions-nous pas tout acquis à une initiative qui tend à faire passer ces idées de l'ordre théorique à l'ordre pratique?

Si j'ai dû, cependant, pour ce qui concerne l'approbation et l'adhésion, d'ailleurs purement morale de *La Cinématographie Française*, formuler des réserves et même des conditions — réserves et conditions auxquelles, je crois bien, que l'on s'attendait — c'est précisément qu'elles étaient commandées par notre attitude depuis longtemps

connue et ouvertement, publiquement maintenue dans la question de l'échange des films avec l'Allemagne.

A cet égard j'ai eu la satisfaction d'entendre le Directeur de la « Décla-Bioscop » rendre hommage au rôle, non seulement normal, naturel, légitime de *La Cinématographie Française*, mais même à son utilité pratique pour la mise au point de l'œuvre si désirable des échanges internationaux.

— Je ne me suis pas contenté, a bien voulu me dire M. Erich Pommer, de lire vos articles et d'en admettre le bien fondé, j'en ai pris texte auprès de toutes les personnes compétentes et notamment notre Ministre du Commerce, pour démontrer qu'il n'y aurait jamais d'échange normal possible avec la France que sur la base d'une loyale réciprocité telle que vous la réclamez avec une logique d'honnêteté à laquelle on ne peut opposer aucun argument honorable... »

Après cela M. Erich Pommer a pu, moins que personne, s'étonner de me voir opposer immédiatement à l'énoncé d'un projet de collaboration franco-germano-anglo-italienne, la question préalable des rapports cinématographiques de la France et de l'Allemagne.

On ne fera rien de bon et de valable aussi longtemps que cette question là n'aura pas été réglée comme elle doit l'être — et comme tous mes confrères français présents à la réunion du 10 juin ont admis qu'elle devait l'être — même ceux qui n'ont jamais fait la moindre allusion à cette nécessité dans leurs articles (ceci soit dit non pas pour critiquer le silence de ces confrères, qui peut avoir ses raisons ou ses excuses, mais pour affirmer notre unanimité d'opinion).

A *La Cinématographie Française* toutefois, et parce que notre action militante y est depuis longtemps engagée, nous avons sur cette question de la réciprocité nécessaire à établir entre la France et l'Allemagne au point de vue de l'échange des films, une documentation et des souvenirs. Je n'aurais qu'à feuilleter — le cas échéant — les deux dernières années de la collection de notre Revue pour y trouver, dans l'évocation du passé

tout récent, les meilleurs conseils de sang-froid et de prudence. J'ai souvenir de déclarations et d'interviews de M. Bratz, alors Directeur de « l'Ufa », qui affirmait déjà, au début de l'année dernière, que l'Allemagne n'allait pas tarder à ouvrir toutes grandes ses frontières — qui nous demeurent encore aujourd'hui fermées. Et surtout je me souviens de ce qu'il advint aux Italiens de « l'U. C. I. » qui avaient cru faire une opération mirabolante en ouvrant leur frontière au film allemand contre engagement bien et dûment paraphé, de copieux achats de films italiens par l'Allemagne. Que se passa-t-il? Le film allemand envahit aussitôt l'Italie mais le film italien n'a guère pénétré en Allemagne plus que le nôtre.

Je n'insiste pas — du moins pour l'instant. Il y aurait discortiose à faire entendre à M. Pommer — qui ne nous a fourni, jusqu'à présent, aucune occasion de mettre en doute sa bonne foi — que nous éprouvons à son égard, la moindre méfiance, mais il doit comprendre que la courtoisie ne nous dispense pas du devoir d'examen et de contrôle qui est essentiellement celui de la presse. Il doit comprendre que je ne pouvais — pour ce qui me concerne — me contenter de l'assurance des libérales dispositions du gouvernement du Reich ou des cinégraphistes allemands et que je devais réclamer, et que je persiste énergiquement à réclamer une *modification de la législation actuellement en vigueur en Allemagne à l'égard du film étranger*.

Seule, en effet, cette modification aurait une valeur pratique d'efficacité garantie et stable, seule aussi elle offrirait l'avantage moral d'assurer à l'arrangement en préparation une portée générale. On pense bien qu'il ne nous intéresserait pas s'il devait aboutir simplement à assurer à un groupe de privilégiés débrouillards, des chances particulières d'exportation refusées aux autres. S'il y a un arrangement possible avec l'Allemagne chacun doit pouvoir en profiter.

Je m'empresse, d'ailleurs, de reconnaître que M. Delac a bien voulu préciser, sur ma prière, que telle était également l'intention des initiateurs de l'arrangement projeté. Au reste M. Delac lui-même a énoncé une affirmation rassurante et que je me permettrai de répéter ici après lui : « Nous Français nous sommes prêts à travailler avec vous Allemands, avec vous Italiens, avec vous Anglais, en étroite association *mais nous ne voulons pas être poires* ».

Et je m'en tiendrai provisoirement à ce mot de la fin en attendant le résultat des démarches que doit engager M. Pommer à Berlin et qu'il a promis de nous faire connaître dans le délai de quelques semaines. D'ici là j'aurai, sans doute, à revenir sur quelques à-côtés de cette réunion du 10 juin où s'échangèrent si utilement pour notre édification personnelle, des propos parfois bien intéressants et qui méritent l'honneur de la discussion.

Paul de la BORIE.

Les Meilleurs Appareils
sont en vente à la
MAISON DU CINÉMA

FILM VÉCU

LA GRANDE AVENTURE DU " DOCUMENTAIRE " en Russie Soviétique

Un de nos compatriotes, M. Ozanne, nous raconte ses odysées multiples sur les champs de bataille... et de famine de la Russie rouge.

Il est aujourd'hui peu d'opérateurs de prise de vues qui ne puissent rivaliser avantageusement avec « Phileas Fogg, le légendaire héros du célèbre roman de Jules Verne, *Le Tour du Monde en 80 jours*.

Du pôle à l'équateur, des confins de la Sibérie à ceux de l'Afrique, des rives du Bosphore à celles du Mississippi les opérateurs de cinéma, sans cesse trimballent courageusement au milieu de dangers toujours renaissants, et au prix de fatigues incroyables, leurs appareils de prise de vue.

Il est donc devenu banal aujourd'hui de s'extasier sur les prouesses de l'un d'entre eux qui a pénétré les mystères de la jungle ou a accompagné les armées pendant les grandes collisions qui ensanglantèrent le monde de 1914 à 1918.

Plus étonnante et plus merveilleuse encore est l'odyssée qu'a vécue et que continue à vivre un de nos jeunes concitoyens, M. Henri Ozanne, qui, depuis plus de deux ans rayonne de son quartier général de l'Hôtel Bristol à Varsovie à travers les pays baltes et la Russie soviétique.

Il faut avoir l'audace de la jeunesse et la confiance en soi qu'elle donne pour mener une pareille vie, dans des pays où les communications sont toujours précaires et où les hommes sont plus redoutables que les bêtes féroces.

Jeune, M. Ozanne l'est assurément, et intrépide aussi, puisque, en 1914, âgé de 16 ans et s'étant vu refuser le droit de s'engager dans l'armée française, il alla s'engager dans l'armée serbe, d'où il ne revint dans les rangs de nos soldats qu'à l'époque où son âge lui permit d'être accueilli parmi eux.

Opérateur photographe en avion, jusqu'à la fin de la campagne, il fut ensuite détaché auprès de la mission du général Henrys en Pologne, où il continua de faire de la photographie en avion à bord d'un appareil Simpson, jusqu'à la cessation des hostilités entre la Pologne et les bolcheviks. Ce ne fut qu'après sa libération qu'il se décida à faire de la cinématographie dans les pays baltes et y réussit, dans quelles conditions, il va nous le dire lui-même :

— Ayant appris en quelques jours le maniement d'un appareil de prise de vue, je me rendis à Mourmansk au mois de janvier 1921, et je parcourus les

régions environnantes afin de prendre un certain nombre de documentaires (paysages et scènes de mœurs). Je me trouvais à Viborg en février, quand éclata à Cronstadt la révolte des marins russes. Grâce à des lettres du révolutionnaire Savinkoff, je réussis à pénétrer à Cronstadt et à prendre de nombreux films de la lutte sanglante qui se déroulait à ce moment là.

Cette révolte étoffée dans le sang, je revins à Varsovie aux environs du 1^{er} mai. J'en repartis quelques jours plus tard pour prendre des films de l'insurrection polonaise en Haute Silésie; puis j'allai opérer en Ukraine où je filmai une nouvelle insurrection, celle de Petlioura.

De là, je filai sur Vilna pour ne pas manquer les fêtes anniversaires de la prise de Vilna par le général polonais Zeligowski. Après un court séjour dans les Karpathes pour prendre quelques paysages caractéristiques, j'achetai un bébé Nieuport avec lequel je regagnai Mourmansk au début de l'année 1922.

Grâce à mon avion, je pus alors me rendre dans les régions environnantes : à Alexandrovsk et au Cap Norol où je fis une ample moisson de documentaires, sur les ours, les phoques, les différents aspects de l'Océan Glacial et les mœurs des lapons. J'ai d'ailleurs l'intention de retourner très prochainement dans cette région pour filmer le fameux soleil de minuit du mois de juillet et pour me rendre en Nouvelle Zembla et à la Terre des Samoyèdes.

— Toujours en avion?

— Non, je ne crois pas, je voyagerai avec les moyens habituels du pays, c'est à dire en traineau à chiens ou à rennes.

— Et comment organisez-vous votre ravitaillement?

— Ma foi, je suis mon propre cuisinier, car la cuisine laponne ne me dit rien; l'huile de phoque qui sert à la fois somme boisson et comme beurre me répugne absolument, je préfère manger de la viande ou un poisson quelconque accommodé avec de la graisse de renne que je fais fondre moi-même.

— Et la Russie, à quelle époque, y étiez-vous donc?

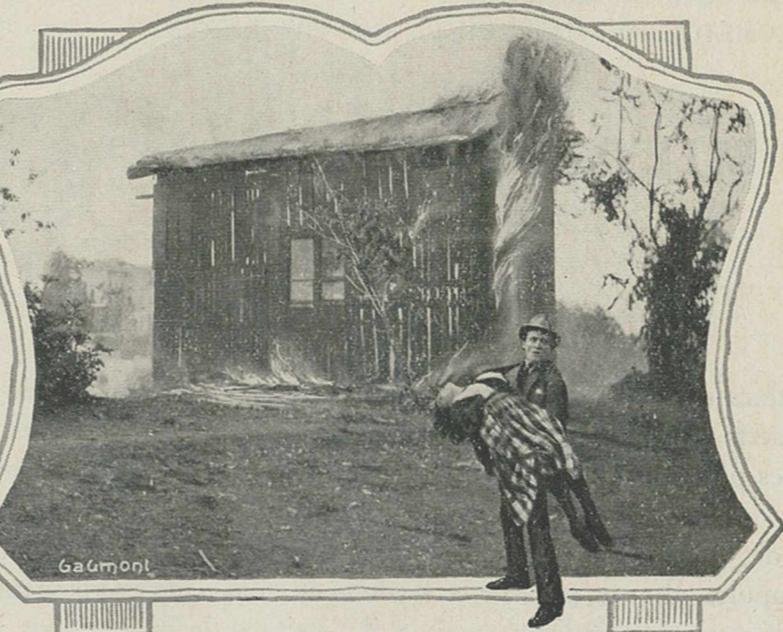
— J'y suis allé à plusieurs reprises et m'y trouvais encore il y a une vingtaine de jours. J'ai pris des films à Petrograd, à Moscou, à Kiev, et aussi toute une documentation sur la famine dans la vallée de la Volga, à Saratov et à Samara. Ces films ont été pris pour la mission Nansen en février et mars dernier.

— Est-il exact que dans ces régions les habitants affamés aient pris les mœurs des cannibales?

— Ce n'est que trop vrai et j'ai filmé le répugnant tableau d'une scène de ce genre : cinq ou six malheureux qui arrachent le bras d'un cadavre et en rongent à même les chairs. J'ai impressionné ainsi 45 mètres de pellicule, que j'ai gardé d'ailleurs par devers moi, car je les juge impossible à projeter.

— N'avez-vous rencontré aucune difficulté de la part des Soviets?

— Non, jusqu'à présent, la censure bolchevik ne m'a jamais cherché noise; il est vrai que je m'abstiens



EDITION DU 28 JUILLET

A la lueur des Éclairs

Comédie Dramatique en 4 parties

interprétée par

Egenia MASETTI et Bolo CORRADI

Union Cinématographique Italienne contrôlée en France et en Belgique par Gaumont - Location

M. Keut est possesseur d'une invention de grande valeur. Son fils Eddie et le Docteur Thomston sont seuls au courant de cette invention.

Un matin, on trouve le cadavre d'un homme que l'on suppose être Keut. Or, comme ce n'est pas le docteur qui correspond au départ d'Eddie, chassé le matin par son père, les lourds soupçons qui pèsent sur le jeune homme décident le détective Roland West à le faire arrêter. Cependant, continuant ses recherches, West découvre bientôt Keut lui-même qui est séquestré par le Docteur

Thomston. L'ombre se dissipe enfin. Le docteur s'est servi d'un cadavre ressemblant à l'inventeur dans l'espoir de faire croire à la mort de celui-ci et de s'emparer de l'invention. Le sort, heureusement, en décide autrement et Eddie quitte la prison pour laisser au Docteur Thomston l'lace et le temps de méditer sur ses forfaits.

: : : PUBLICITÉ : : :

: : : 1 Affiche 150X220 : : :

: : : Nombreuses photos : : :

: : : Galvanos du film : : :



COMPTOIR CINÉ-LOCATION

Gaumont

ET SES AGENCES RÉGIONALES

ÉDITION DU 28 JUILLET

La Loi d'Amour

Comédie dramatique en quatre parties

avec

MILDRED HARRIS

Ex-Epouse de Charlie CHAPLIN

CHAPLIN-MAYER-PICTURES
EXCLUSIVITÉ GAUMONT

Gaumont



:: PUBLICITÉ ::

- :: 1 Affiche 150×220 ::
- :: Nombreuses Photos ::
- :: Galvanos du film ::



COMPTOIR CINÉ-LOCATION
Gaumont
ET SES AGENCES RÉGIONALES

La Loi d'Amour

COMÉDIE DRAMATIQUE EN QUATRE PARTIES

avec

MILDRED HARRIS

CHAPLIN-MAYER-PICTURES

EXCLUSIVITÉ - GAUMONT

Dans la vallée d'Ithica subsistaient, récemment encore, de curieux vestiges de la féodalité. Comme au temps des serfs et des seigneurs, une haine tenace demeurait entre les riches habitants des hauteurs et les pauvres pêcheurs dont les huttes délabrées déshonoraient les bords de la rivière.

Le plus arrogant des hobereaux de la colline était un nommé Marc Mackinsie, nouveau riche cruel et sans scrupules. Il avait pu acheter à coups de dollars non seulement la majorité des terres, mais encore la justice et la police du pays, et il n'était pas de misères dont il n'abreuvait les malheureux « habitants d'en bas ». Son hostilité se manifestait tout particulièrement sur la maison — bien innocente pourtant — de Pop Hopkins dont la fille Polly était la meilleure des enfants et dont la mère, véritable sainte descendue sur la terre, ne faisait que prêcher la paix entre les persécutés et les persécutés. Lorsqu'elle meurt, la jolie Polly continue ses traditions de bonté. Elle aussi prêche la loi d'amour. Un jour vient, pourtant, où la coupe d'iniquité déborde. Mackinsie a fait emprisonner le père de Polly, son beau-frère, dont la femme abandonnée et le nouveau-né sont morts. Et voilà qu'on vient ravir à la jeune fille son frère Jerry, le seul être qui lui reste au monde. C'en est trop. Polly va se venger. Ses amis ont réussi à s'emparer d'Evelyn, la femme de Mackinsie et qui ne vaut guère mieux que lui. Ils vont la tuer. Mais non. Un orage survient. Le portrait de la grand'mère glisse aux pieds de Polly qui comprend l'appel de celle qui n'est plus. Elle fait grâce à Evelyn, et cette dernière touchée par tant de grandeur d'âme, obtient de son mari la grâce de Pop Hopkins et du petit Jerry, et, — messagère d'amour — elle aussi, réunit Polly à l'homme qu'elle aime depuis longtemps et qu'elle avait empêchée d'épouser jusque là.

rigoureusement de toute démarche qui pourrait prêter à la moindre suspicion : je suis cinématographe, un point, c'est tout.

D'ailleurs, le régime soviétique n'est pas hostile à l'art cinématographique, sans doute, en Russie, il n'existe plus aucune industrie cinématographique, les studios que des maisons telles que Ermoliev et Pathé, avaient montés à grands frais ont été vidés de tout ce qui pouvait être utile en fait de meubles, ou de vêtements et sont aujourd'hui le siège de bureaux administratifs ou de tribunaux. Mais il existe bon nombre de cinémas, les uns institution de propagande, à l'usage gratuit des ouvriers et des soldats, les autres payants pour les classes plus aisées.

L'armée Rouge possède également une section cinématographique dont une partie prend des films militaires que la seconde, pourvue de stations ambulantes va projeter dans les campagnes. Naturellement, tous les films projetés dans ces conditions, en dehors de la production militaire, sont des films allemands. Seulement, les allemands vendent aux russes de vieux rossignols dont les textes sont illisibles, ayant été fondus par les températures extrêmes, aussi chaque salle possède un discuteur qui explique et commente à haute voix le sujet et les épisodes du film.

Avez-vous l'intention de retourner en Russie soviétique ?

— Parfaitement, à moins d'obstacle imprévu, je compte prendre à Moscou et à Petrograd des scènes de la vie russe, et des actualités dès qu'il s'en présentera.

— En définitive, vous êtes le seul opérateur français de prise de vues en Russie ?

— Vous pourriez dire le seul opérateur étranger à la Russie. Quelques opérateurs allemands franchissent bien la frontière en vitesse pour venir tourner une bande qu'ils baptisent avec fierté : bande prise dans la Russie des Soviets. Mais leur séjour n'excède pas deux à trois jours, tandis que je réside souvent des semaines entières en pays russe.

— Et cette vie vous plaît ?

— Mais oui ! A condition de pouvoir dépenser deux millions de roubles par jour, on vit, dans certains grands centres tels que Moscou. Le problème est plus difficile à résoudre lorsqu'il s'agit de petites localités, ou même de grandes villes comme Petrograd qui n'est plus qu'un désert en regard de sa prospérité passée.

Telle est l'existence aventureuse de ce moderne chevalier du Cinéma. Il est certain que M. Ozanne pourrait nous confier sur ses séjours en Russie bien des anecdotes de nature à intéresser le lecteur français, mais il ne faut pas oublier que les bolcheviks ont en Europe des espions qui dépouillent attentivement tous les journaux, même les revues cinématographiques, et qui ne manqueraient pas de signaler à la tchéka comme un crime de lèse soviétisme la moindre parole imprudente de M. Ozanne.

Gaston PHÉLIP.

RÉPONSE

à deux Questions soulevées par un Confrère Suisse

Les cinégraphistes suisses pratiquent vraiment un nationalisme bien... farouche. On sait avec qu'elle épître obstination ils revendiquent la nationalité suisse pour le film, d'ailleurs très beau, tourné par Jean Hervé dans le Valais. *Le Pauvre Village*, Jean Hervé a trop d'esprit pour s'être engagé dans une polémique tendant à démontrer qu'un film doit tout de même bien participer, dans une large mesure, de la nationalité de son auteur et de ses interprètes. On veut à tout prix, en Suisse, que *Le Pauvre Village* soit Suisse; pourquoi contrarier sur ce point des gens pour lesquels nous n'éprouvons que de la sympathie ? Ce qui importe, à notre point de vue, c'est bien moins d'établir la nationalité d'un film que sa valeur. Qu'il soit français ou suisse ou franco-suisse *Le Pauvre Village* est un beau film dont la réalisation cinématographique a été conçue et exécutée supérieurement — en dépit de difficultés matérielles que nous n'ignorons pas. C'est ce que nous avons dit sans nous préoccuper un instant de la nationalité du metteur en scène. Et, de même, sans demander aux interprètes un extrait de leur acte de naissance, nous les avons félicités d'avoir concouru, avec talent à l'impression d'ensemble que produit le film.

Or, notre confrère la *Revue Suisse du Cinéma* qui se publie à Lausanne pousse l'esprit de particularisme national et même local jusqu'à reprocher aux principaux interprètes du *Pauvre Village* de n'être pas de purs montagnards du Valais !

Voici, d'ailleurs, l'article auquel nous faisons allusion :

M. Pierre Darcoll, correspondant pour la Suisse de notre distingué confrère *La Cinématographie Française*, s'est lancé dernièrement dans une diatribe — selon nous injustifiée — à propos des artistes amateurs recherchés par certains metteurs en scène de chez nous, par la voie des journaux, pour « tourner » des films qui auront vraiment et exclusivement le caractère de nos pays.

Quant au *Pauvre Village*, dont M. Darcoll affirme qu'il fut « remarquablement interprété par des artistes de talent notable », qu'il veuille me permettre de n'être nullement d'accord avec son jugement. Sans pour cela dénier leur talent habituel aux principaux interprètes de notre premier film suisse, je suis obligé de déclarer, d'accord en cela avec tous mes confrères de la presse suisse, qu'ils ne furent nullement à la hauteur de leur tâche et ne surent aucunement « rendre » à l'écran les personnages valaisans qu'ils avaient à incarner.

Le point faible du *Pauvre Village* est précisément son interprétation. Certes, les artistes qui componaient la troupe de M. Jean Hervé — dont la mise en scène fut souvent maladroite parce qu'il ne connaissait pas le Valais — ont fait de louables efforts pour s'adapter aux rôles des personnages du film. Y ont-ils réussi ? Citons ces quelques lignes que M. Jean Choux, critique cinématographique de *La Suisse*, consacrait dernièrement au *Pauvre Village*. Elles résument l'opinion générale de tous ceux, critiques

ou spectateurs, qui eurent le plaisir d'assister à la projection de l'œuvre, fort belle malgré tout, de MM. Amiguet et Porta.

« Combien déplorables nous sont apparus, dans cet intéressant essai qu'élargit *Le Pauvre Village*, ce jeune premier francillon, ce vieux monsieur arménien « enchappeleur » de faux à la manque et cette petite anglaise qui prétendaient faire figure d'authentiques Valaisans. La critique fut indulgente. Elle se contenta de bœufs... de vaches et de mulets. Mais qu'on ne récidive pas. »

Oui, qu'on ne récidive pas. Qu'on nous donne, pour « tourner » nos prochains films suisses, des Suisses authentiques qui connaissent nos pays, nos montagnes et leurs coutumes.

Passons — pour ne pas envenimer la discussion — sur le ton un peu déplaisant de cette prose, sur un terme comme celui de « francillon » appliqué à un artiste dont le seul tort est d'être né français et disons simplement que la théorie soutenue par la *Revue Suisse du Cinéma* pourrait entraîner très loin. S'il ne suffit plus, pour donner de la couleur locale, de la sincérité ethnique à un film, de le tourner sur place et avec le concours d'une nombreuse figuration indigène — comme il a été fait pour *Le Pauvre Village* — s'il faut, en outre, que même les rôles de premier plan soient incarnés par des autochtones appartenant au milieu social et à la profession que doivent représenter les héros du film... alors où allons-nous ! Il suffit de réfléchir un instant pour saisir l'absurdité d'une théorie en vertu de laquelle on ne pourra plus faire jouer un rôle d'assassin que par un assassin authentique, un rôle de jeune fille que par une émule de Jeanne d'Arc, un rôle de milliardaire que par un milliardaire etc... Sans préjudice du contrôle de la nationalité !... Et qui ressuscitera les nationalités ou les époques disparues ? Comment tournera-t-on un film dont l'action se déroule dans l'antiquité païenne. Où donc Diamant-Berger trouvera-t-il de véritables mousquetaires de Louis XIV pour tourner *Vingl ans après* ?

C'est le cas de rappeler à notre confrère Suisse que le mieux est l'ennemi du bien, ou encore que celui qui veut trop prouver ne prouve rien. Prétendre que *Le Pauvre Village* doit être nécessairement un mauvais film parce qu'il a été tourné en Suisse par une troupe d'artistes venue de France, c'est témoigner d'un parti pris dont — ni comme cinégraphistes, ni comme français — nous ne ferons compliments à notre confrère Suisse.

Encore un mot. La *Revue Suisse du Cinéma* soutient, dans sa controverse avec notre correspondant de Genève, que l'on peut s'improviser artiste de cinéma.

Nombreux, écrit-il, sont les amateurs ignorés du public, qui, grâce à leur metteur en scène, ont fourni de l'excellent travail, bien meilleur que celui de certains professionnels de l'écran qui s'enorgueillissent d'un passé représenté par un nombre respectable de kilomètres de pellicule. La valeur de l'artiste dépend surtout de celle du metteur en scène. Je ne veux pas ici prendre la défense de ceux qui recherchent leurs artistes par la voie des journaux. Ils n'ont pas encore fourni leurs preuves pour que nous parlions d'eux. Mais je soutiens que, bien dirigés, certains de nos amateurs pourraient camper à l'écran des personnages très intéressants.

Soit. Il y a, en effet, des exemples d'artistes improvisés qui ont donné des résultats tout à fait remarquables. Mais il ne peut s'agir et il ne s'agira jamais que d'exceptions. Un metteur en scène peut, de temps à autre, faire une découverte intéressante, voire sensationnelle. On aurait tort, cependant, de généraliser et de croire, ou de prétendre que l'improvisation peut, en toutes circonstances remplacer la science. Ce ne sera jamais le fait que de tempéraments exceptionnels. Quant à nous, puisque la question est soulevée, nous ne manquerons pas de dire que nous trouvons regrettable ces appels au public qui ont l'inconvénient grave de lui donner à croire que l'on s'improvise à volonté artiste de cinéma, que c'est une profession facile, à la portée de tous. Outre que l'on déconsidère ainsi injustement une profession où le talent laborieusement acquis est chose particulièrement méritoire, on contribue à jeter le trouble dans de jeunes cerveaux et l'on risque, de faire, tout simplement, des déclassés. Le cinéma est déjà chargé de bien assez de préventions et de préjugés, évitons tout ce qui peut, au regard de l'opinion publique, le mettre dans son tort.

PAUL DE LA BORIE.



DIRECTEURS, OPÉRATEURS,

Avant de fixer votre choix sur
un POSTE DE CINÉMA ou
TOUS ACCESSOIRES de REMPLACEMENT

— Rendez visite au —
Service du Matériel
de la

MAISON DU CINÉMA

OU CONSULTEZ SES PRIX

50, Rue de Bondy — PARIS

POUR OU CONTRE L'EXCLUSIVITÉ

Quelques opinions autorisées

(Suite) ⁽¹⁾

M. COSTIL

Directeur du *Gaumont-Palace*

Très aimablement l'éminent collaborateur de M. Léon Gaumont, que nous avons eu le plaisir de joindre au *Gaumont-Palace*, nous a dit :

— « C'est une question des plus épineuses que celle de l'exclusivité et c'est risquer d'ouvrir la porte aux polémiques les plus vives que d'instituer une enquête sur cette question si controversée. Mais, ma foi, tant pis, je vous dirai mon opinion.

L'exclusivité est un état, un échelon supérieur dans l'ascension de la production cinématographique vers la perfection idéale. Sitôt qu'on veut éléver un art, qu'on veut atteindre un niveau supérieur de la pensée et de la forme, on se détache nécessairement de la masse pour satisfaire une minorité d'esprits. Ce n'est pas que l'on dédaigne la masse, mais on ne peut que lentement lui rendre accessibles les beautés au niveau desquelles elle n'est pas habituée à se hausser. Disons donc que l'exclusivité est un moyen de satisfaire, par le cinéma, cette minorité, c'est-à-dire cette élite, qui jusqu'ici, vous le savez, est demeurée presque complètement rebelle à l'art muet. C'est dire qu'on ne peut représenter en exclusivité que des œuvres ayant une tendance d'intellectualité marquant un progrès effectif dans l'art cinématographique, ces œuvres jusqu'ici sont rares, mais je crois qu'elles deviendront de plus en plus nombreuses.

L'exclusivité étant donc réservée à une élite, ne peut s'appliquer qu'à certaines salles de cinémas pas très nombreuses, et ne disposant que d'un nombre de places limité. Le *Ciné-Opéra*, par exemple, qui ne contient pas plus de quatre cents places, pourra présenter pendant trois semaines un *Cabinet du Docteur Caligari* qui, quelque opinion que l'on puisse avoir sur ce genre de production n'est pas moins de nature à attirer, par son étrangeté même, un certain public. En revanche, l'exclusivité est impossible dans les salles populaires et les très grandes salles ; ainsi, je ne puis donner qu'exceptionnellement de véritables exclusivités au *Gaumont-Palace*, parce qu'y disposant de plus de 4.000 places, j'épuiserais en trois jours les 12.000 spectateurs capables de venir juger dans mon cinéma un film d'avant-garde. Car l'exclusivité est une arme à deux tranchants : si vous l'appliquez à un film que ne distingue rien de particulièrement nouveau au point

(1) Voir *La Cinématographie Française* du 3 Juin.

de vue des méthodes scéniques, des jeux lumineux, de l'interprétation et de la conception, le public d'élite dont je vous parle, aura vite fait d'oublier le chemin du cinéma en lequel il n'aura plus foi, et il recommencera à considérer l'art cinématographique comme un art inférieur.

Les loueurs ont-ils avantage à pratiquer la combinaison d'exclusivité ? Je crois que oui parce que l'exploitant bénéficie de la publicité importante qui a été faite autour du film qui a eu les honneurs de l'exclusivité, il trouve donc à le louer un intérêt réel, et par suite, le loueur qui, dans ce cas, travaille au pourcentage sera beaucoup plus certain d'avoir de belles rentrées d'argent que si le même film avait été loué pour un prix relativement modique à dix ou vingt exploitants.

L'éditeur, lui, doit trouver également son avantage à l'exclusivité, seulement, dans le cas où le film est digne de cette méthode ; l'exclusivité de l'*Atlantide*, représentée pendant six mois au *Madeleine-Cinéma* n'a pas empêché l'éditeur de cette œuvre de continuer à gagner beaucoup d'argent avec cette production en vendant d'autres exclusivités. Ce que je vous dis là, ajoute M. Costil, c'est mon opinion personnelle ; je la crois bonne, mais j'admettrai que d'autres puissent ne pas la partager.

**

M. THÉOPHANE, Administrateur et M. BROWN
Directeur du *Ciné-Opéra* et d'*Aubert Palace*.

Ces messieurs qui président aux destinées de deux des plus importantes salles des Boulevards se trouvaient, par hasard, ensemble quand je pus les joindre. Ils n'ont, d'ailleurs qu'une seule et même opinion sur la question de l'exclusivité. Et voici comment ils la formulent :

— « L'exclusivité, oui, c'est une chose excellente, mais à condition de ne pas en abuser. Nous croyons qu'après avoir projeté un film en exclusivité pendant un laps de temps qui peut varier de trois à six semaines, il faut revenir pendant au moins un mois au régime du programme hebdomadaire et morcelé. Si vous nous permettez une comparaison familière, nous rapprocherons le cinéma projetant en exclusivité un film sensationnel, du grand magasin faisant tous les deux mois environ une exposition spéciale, tantôt de blanc, tantôt de gants, fleurs et dentelles, etc... pendant lesquelles il annonce que la clientèle profitera d'occasions vraiment exceptionnelles. Entre ces grandes manifestations commerciales, bruyamment annoncées, se placent des périodes de vente normale comparables aux périodes pendant lesquelles nos salles de cinémas offrent au public leur spectacle habituel.

Autre condition pour que le système de l'exclusivité produise de bons résultats, il faut que le film choisi soit vraiment hors de pair, soit en raison de ses qualités artistiques, soit en raison d'une originalité quelconque.

De plus, peu de cinémas, même sur les Boulevards, sont bien placés pour faire de l'exclusivité. A notre avis, nous n'en voyons guère que trois : *Madeleine-Cinéma*, *Opéra-Cinéma* et le *Cirque d'Hiver*, qui puissent se permettre avec chance de succès de se consacrer à l'exclusivité.

Un mot encore : l'opinion que nous vous donnons est notre, mais nous ne prétendons pas l'imposer, car nous ne pensons pas être infaillibles».

**

M. BRÉZILLON, Président du Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes.

— « Mon opinion est très nette, nous dit M. Brézillon : je crois l'exclusivité excellente pour les cinémas des Boulevards où la clientèle se renouvelle presque sans arrêt. Je trouverais déplorable qu'elle fut appliquée aux salles de la périphérie. Le public de cette seconde catégorie d'établissements est habitué à un spectacle renouvelé tous les huit jours et très compact; il en veut pour son argent; si nous lui donnions pendant trois semaines ou plus le même film, nos salles se videraient peu à peu. Je pense que l'exploitation dans les cinémas de la périphérie et de la banlieue devrait plutôt se faire d'après une méthode qui est exactement l'opposé de l'exclusivité.

Je m'explique : je voudrais que du lundi au jeudi, pendant cette période dite des jours creux, nous réussissions à remplir nos salles en donnant un nouveau programme.

— Vous augmenteriez considérablement vos frais?

— C'est évident, mais malgré tout, peut-être y trouverions-nous encore un avantage pécuniaire. J'en reviens donc à ce que je vous disais au début, l'exclusivité doit être réservée aux Cinémas des grands Boulevards, auxquels j'ajouterais peut-être deux ou trois salles placées dans des situations analogues : le *Colisée*, le *Lutétia*, etc., et seulement avec de très beaux films, sortant de l'ordinaire ».

(A suivre).

Le droit de priorité dans le choix des titres de Films

Notre confrère, Jacques Piétrini, nous communique la lettre suivante qu'il adresse au Président de la Chambre Syndicale de la cinématographie :

Monsieur le Président,

De récents incidents, dont se sont trouvés victimes des maisons de production et de location françaises, nous ont démontré quels graves dommages pouvait occasionner aux industriels du film la liberté absolue qu'ont ceux-ci de faire choix pour leurs bandes des titres d'œuvres tombées dans le domaine public, ou résultant d'un pur jeu d'imagination.

Il est incontestable que, dans l'intérêt de chacun et pour remédier aux effets du hasard ou de la concurrence déloyale, il est de toute urgence qu'un statut puisse être établi permettant aux éditeurs de films de bénéficier de leur droit de priorité lorsqu'ils sont en mesure de l'exercer.

Pareil statut ne peut-être qu'international à l'instar de celui établi pour les titres de journaux et de publications ou les brevets d'inventeur.

Nous demeurons persuadés que l'initiative d'un congrès international entre les Chambres Syndicales de Cinématographie serait fort bien accueillie par tous les pays intéressés et permettrait de jeter les bases de ce statut en même temps qu'elle se prêterait à un heureux échange d'idées sur toutes les questions intéressant l'art et l'industrie cinématographique.

Je vous serai donc reconnaissant, Monsieur le Président, de bien vouloir inscrire, à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Chambre Syndicale de la Cinématographie et des Industries qui s'y rattachent, la question du statut international à établir pour la reconnaissance du droit de priorité dans le choix des titres des œuvres filmées.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma plus parfaite considération.

Jacques PIÉTRINI.

VIENT DE PARAITRE :

LE VADE-MECUM de L'OPÉRATEUR CINÉMATOGRAPHISTE

Deuxième édition revue et considérablement augmentée, par R. FILMOS

300 pages, 87 dessins et schémas, 7 tables. — Indispensable à MM. les Opérateurs et Exploitants Cinématographistes
EN VENTE A LA MAISON DU CINÉMA. — PRIX: 9 FRANCS (PORT EN SUS 1 FRANC)

LES GRANDS FILMS

JOCELYN

Présenté par les Etablissements GAUMONT



M. Armand Tallier dans le rôle de Jocelyn

Les Etablissements Gaumont nous ont présenté mardi au Gaumont Palace, le *Jocelyn* que M. Léon Poirier a tiré du célèbre roman poétique de Lamartine.

Disons tout de suite que cette présentation fut triom-

phale et qu'avant d'analyser ce nouveau grand film français, il convient de féliciter hautement M. Gaumont d'avoir mis à la disposition du remarquable artiste qu'est M. Léon Poirier, tous les moyens financiers, matériels et techniques qui lui ont permis ici de réaliser

un pur chef-d'œuvre. Car il n'est pas douteux qu'un parcil effort exige de l'éditeur qui en a poursuivi la réalisation, un esprit de hardiesse et d'audace méthodique qui seul peut faire du film français, le film par excellence.

Ce semblait une gageure de mettre à l'écran l'œuvre d'une conception aussi délicate et toute en nuances psychologiques qu'est *Jocelyn*; car, qui dit cinéma, dit ou doit dire action, mouvement, vie intense. Cette gageure M. Léon Poirier l'a réalisée avec une sûreté de main, digne du grand lyrique. Sans défigurer le souffle pur qui anime *Jocelyn* sans rien lui faire perdre de l'atmosphère sentimentale et religieuse qui en fait le charme, le metteur en scène a créé une harmonie totale entre le rythme de l'âme Lamartine et celui de l'évocation cinégraphique *Jocelyn*, c'est le journal de la confession d'un prêtre. Par un procédé habile et très vivant, M. Poirier nous montre Lamartine lui-même arrivant dans le modeste presbytère où *Jocelyn* vient de mourir et relisant le manuscrit, histoire de sa vie, qu'a laissé *Jocelyn*. Ce stratagème permet à l'auteur d'unir au drame sa propre pensée et de commenter par des évocations le sens général de l'action.

Jocelyn est un enfant heureux et insouciant vivant dans une famille de richesse moyenne. Son âme est ouverte à toutes les joies de l'enfance et de l'adolescence, aux enivrements de la vie au printemps de laquelle il est encore. C'est en dévouement que se transforment soudain les enthousiasmes de ce jeune cœur : *Jocelyn* entre au Séminaire pour permettre à sa jeune sœur de recevoir la dot qui lui est nécessaire pour épouser celui qu'elle aime. La Révolution éclate; au son de la carmagnole les sans-culotte envahissent le Séminaire et massacrent prêtres et clercs. *Jocelyn* s'échappe et guidé par un vieux berger, se réfugie au cœur de la montagne dans la grotte des Aigles. Un jour il y recueille un adolescent dont le père vient d'être tué par les révolutionnaires. C'est Laurence, qu'une amitié qui paraît simplement fraternelle unit à *Jocelyn*. Mais à la suite d'un accident de montagne, *Jocelyn* voulant panser son jeune compagnon, lui découvre la poitrine et voit apparaître un sein de femme.

Bouleversé *Jocelyn* comprend alors que son amitié pour Laurence n'était autre qu'un tendre amour.

Une nuit, le vieux berger dont le neveu est guichetier à la prison de Grenoble, apporte à *Jocelyn* une lettre de

l'Evêque de Grenoble, dans laquelle le prélat demande à le voir avant de mourir. Profitant du sommeil de



Jocelyn reconnaît en Laurence une femme

Laurence, *Jocelyn* suit le berger, non sans laisser un mot annonçant que son absence ne durera qu'un jour.

Ce n'était pas seulement pour faire à *Jocelyn* ses derniers adieux que l'Evêque attendait son ancien clerc; c'était pour l'ordonner prêtre afin de ne pas laisser le troupeau sans pasteur, afin aussi de ne pas quitter la vie sans recevoir une dernière absolution.

Jocelyn refuse d'abord et avoue son amour pour Laurence. L'Evêque lui fait comprendre la nécessité et la grandeur du sacrifice et *Jocelyn* vaincu reçoit le sacrement de l'ordination.

Thermidor arrive; les massacres cessent. *Jocelyn* retourne dans la montagne où il a été nommé curé de Valneige, tandis que Laurence restée seule vient à Paris, où elle cherche l'oubli dans une vie dissolue.

Des mois s'écoulent. Un soir, *Jocelyn* est appelé au chevet d'une mourante qui réclame les derniers



Mme MYRGA, dans le rôle de Laurence

sacrements. Dans la malheureuse, le prêtre reconnaît Laurence qui, avant d'expirer a voulu revoir le pays

où elle avait aimé. Elle aussi, reconnaît dans le curé de Valneige le seul être qu'elle ait aimé.

Absoute par le pasteur, elle meurt apaisée, tandis que *Jocelyn* continue pendant de longues années encore l'exercice de son ministère, jusqu'au jour où il va dormir son dernier sommeil auprès du tombeau de Laurence.

M. Léon Poirier a exprimé en superbes et émouvantes images ce drame qui demeure si touchant et poignant.

On ne saurait faire plus bel éloge de la photographie et du jeu des acteurs qui ont entrepris un tel film, que de constater que l'œuvre réalisée est la vie même. La lumière qui éclaire les intérieurs et les paysages, c'est la clarté du soleil qui luit sur les beaux paysages de France; et les acteurs semblent bien être les héros vivants de l'œuvre si poétique de Lamartine. M. Tallier c'est *Jocelyn* lui-même et Mme Myrga est une Laurence infiniment touchante. M. Roger Karl et Mme S. Bianchetti et J. Marie Laurent complètent l'harmonieux ensemble où l'interprétation est de tout premier ordre sans excepter le personnel de la figuration. N'oublions pas M. Blanchard qui dans le rôle de Lamartine s'est identifié à tel point au poète qu'il a arraché — paraît-il — à une petite nièce de Lamartine qui le voyait pour la première fois, ce cri : « Oh, mon oncle ! »

Voilà enfin un beau, un très beau film essentiellement français par son sujet, son interprétation, sa réalisation, une de ces œuvres qui font honneur à l'art Cinématographique du clair génie de notre race.

Jocelyn nous n'en doutons pas sera un immense succès il le mérite à tous égards.

Encore une fois grâces soient rendues à MM. Gaumont et Poirier à qui nous devons cette œuvre magnifique.

POUR TOUT CE QUI CONCERNE L'INSTALLATION D'UN POSTE CINÉMATOGRAPHIQUE

ADRESSEZ-VOUS A

LA MAISON DU CINÉMA

SERVICE DU MATERIEL

PARIS. - 50. Rue de Bondy et 2. Rue de Lancry. - PARIS

ON TE RMINÉ
UN GRAND FILM FRANÇAIS

L'ÉVASION

DE VILLIERS D

Réalisation A

M. G. CHA

INTERPRÉTATION

E L'ISLE ADAM

rtistique de

MPAVERT

MAGNIFIQUE

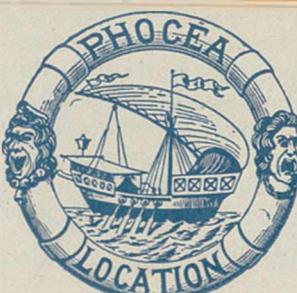
PHOCEA



CINÉMATOGRAPHES

8, rue de la Michodière, 8

— PARIS —



UN ESSAI d'Entente Cinématographique Européenne

Voici le compte-rendu publié par Comœdia de la réunion que commente notre Rédacteur en Chef dans son article éditorial de ce jour :

Ceci n'est un mystère pour personne : un film français ne peut s'amortir chez nous, cela en raison du nombre relativement restreint de nos salles et des lourds impôts qui pèsent sur chacune d'elles. Mal sans remède, sauf si notre production pénètre sur le marché étranger. Alors, c'est le salut !

Toutes les personnalités de l'art et de l'industrie cinématographiques, soit groupées, soit isolément, ont essayé de sortir de ce marasme et de chercher, hors de France secours, alliance par la voie de l'échange et de la réciprocité.

M. Denis Ricaud, administrateur-directeur de « Pathé-Consortium » a parlé dans ce sens à Londres et à Berlin : son langage, dont *Comœdia* s'est fait l'écho, a eu un retentissement considérable. Il n'en pouvait être autrement.

Voici que MM. Charles Delac et Maurice Vandal, approuvés, encouragés par M. Denis Ricaud et M. Louis Aubert, viennent à leur tour chercher une solution. Sans me poser en médecin Tant Mieux, je crois qu'ils l'ont trouvée : il n'y aura bientôt plus de malade dans la Maison du « Cinéma Français ».

Ils ont tenu chez eux consultation. Elle eut vite fait de dépasser l'objet spécial qui avait servi de point de départ à la réunion pour arriver à traiter du film international, non sans avoir, chemin faisant, examiné le cas de chaque nation.

Avec une courtoisie dont il faut leur savoir gré, les directeurs du « Film d'Art » — pionniers infatigables, réalisateurs heureux de tant d'œuvres nationales — avaient invité la presse cinématographique non seulement à écouter le diagnostic mais à formuler leur avis. Profitant de bonne grâce, toujours empressés à s'instruire pour instruire ses lecteurs, chacun de nous a interrogé, poussé des colles à nos interlocuteurs.

Et ce fut, deux heures durant, parmi la fumée des cigarettes, après celle du magnésium, une intéressante interview. J'en appelle à René Jeanne, à Lucien Wahl à Nardy, à Georges Dureau, à Charles Le Frapper, à André de Reusse, à Paul de La Borie et à Georges Quellien, qui ont dû bien rarement, en toute liberté, mener à tour de rôle pareille conversation.

Je la résume.

Nos compagnons sont d'importance. Suivant la formule sacrée des films, Charles Delac présente :

— M. Erich Pommer, directeur de la « Decla Bioscop » de Berlin; M. Gustavo Lombardo, de Rome; M. J. Powell, de Londres; M. Fritz Lang, metteur en scène allemand. Chacun de ces messieurs, vous en conviendrez, est qualifié dans son pays et à l'étranger, pour parler du cinématographe. Sans vouloir que la France, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne renoncent à produire des films ayant le caractère propre à chaque nation, nous avons songé à créer d'accord, je ne dis point en collaboration et vous verrez pourquoi, des films internationaux, ou plutôt des films ayant d'avance cours international.

Supposez que notre union, notre entente plutôt, décide de tourner, avec capitaux distincts par société et par pays : en Allemagne, les œuvres de Richard Wagner; en Italie, le poème de Dante; en Angleterre, les drames de Shakespeare; en France, les romans de Victor Hugo. Il est bien évident que les *Niebelung*, la *Divine Comédie*, *Macbeth*, *Les Misérables* gagneront en exactitude, en atmosphère, si je puis m'exprimer ainsi, à sortir des mains du metteur en scène allemand, italien, anglais ou français. Chaque production, faite avec tout le soin, tout le luxe, tout l'art nécessaires, passera dans les quatre pays de l'Entente cinématographique et rapportera d'autant plus d'argent qu'un plus grand nombre d'écrans l'accueillera en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en France. Alors nous ferons beau, nous ferons cher, et le cinématographe pourra montrer ce dont il est capable devant les artistes et devant la foule, c'est-à-dire remplir sa mission d'éducation et de propagande dans le monde.

Nous ne pouvions que dire *amen* en face de pareil programme et en souhaiter la réalisation.

M. Pommer, le directeur de la « Decla-Bioscope » et M. Gustavo Lombardo ajoutèrent successivement les détails complémentaires, mais le terrain de la conversation ne devait pas tarder à se restreindre et à se borner aux seuls rapports entre la France et l'Allemagne cinématographiques.

M. Pommer s'attendait à cette diversion, naturelle en somme. C'est ainsi que de Reusse, Dureau, de la Borie, René Jeanne, M. Louis Aubert, les premiers avec une curiosité et une inquiétude toute de circonstance, le second avec son autorité et son expérience, attaquèrent le Directeur de la « Decla-Bioscope » sur tous les points en litige :

— Nous accueillons en France les films allemands sans aucune condition de réciprocité, alors que les films français n'arrivent outre-Rhin que peu nombreux, victimes d'un pourcentage sévère, à eux réservé sur le contingent étranger. Pourquoi n'avons-nous point égalité de traitement? etc...

Fort aimablement, très clairement, M. Pommer expliqua :

— Le contingent voté et appliqué sur les films

étrangers, à la demande des maisons allemandes de moyenne et petite productions eut d'abord cette utilité, d'empêcher l'invasion des bandes américaines, arrivées nombreuses, les premières, et offertes presque pour rien sur le marché. Une première fois le pourcentage a été plus large; actuellement, certaines dérogations y sont faites par le Gouvernement; bientôt, dans trois mois peut-être ce sera le marché libre. Je veux m'y employer, et je m'y emploie de toutes mes forces. Le système de la porte ouverte profitera surtout aux films français, parce que, heureusement pour lui, nous avons eu trop de films américains d'abord, et non point les meilleurs...

Force m'est de laisser dans l'ombre, dans l'ennui, bien des sujets parmi ceux qui hier, sur l'initiative de MM. Delac et Vandal ont été ou effleurés ou plus longuement étudiés : la concurrence américaine, l'inopportunité de se lancer contre elle, l'utilité d'un Congrès de la Presse cinématographique mondiale, etc...

La réunion brilla par l'éloquence, la courtoisie et la bonne humeur. Elle aura des effets pratiques, j'en suis à peu près certain. Notre cinéma national, sans rien abdiquer de son caractère et de ses qualités trouvera bénéfice — c'est le mot — dans cette entente des quatre nations, mais l'aide la plus vraie, la protection la plus efficace, elle réside ici, chez nous : le travail organisé, la confiance à garder et à communiquer aux autres — aux capitalistes — *dei ex machina* — par une meilleure répartition de l'effort et une limitation de la production.

J.-L. CROZE.

CEUX QUI NOUS QUITTENT

Les Obsèques de M. A. MILLO

Les obsèques de notre distingué et regretté confrère, Auguste Millo, Directeur de *Filma* ont eu lieu le dimanche 11 courant en l'église des Batignolles au milieu d'une assistance émue et nombreuse. Toute la presse cinématographique était représentée.

Devant la tombe, au cimetière Montparnasse, M. G. Michel Coissac a prononcé, au nom de l'Association professionnelle de la Presse cinématographique, les paroles que voici :

MESDAMES,
MESSIEURS,

Les morts vont vite ! N'est-ce pas le moment de rappeler cette phrase du personnage de Murger? Hélas, oui, la mort est impitoyable et sa faux fut, hier, si rapide, si brutale, que tous les membres de cette grande famille de la Presse cinématographique,

à qui j'ai transmis la fatale nouvelle, ont été comme moi littéralement atterrés.

Les morts vont plus vite encore dans notre presse corporative. Il y a quelques mois à peine, c'était Lordier; il y a peu de jours, c'était Casella, qui étaient frappés en plein travail. Aujourd'hui, c'est Auguste Millo, qu'une maladie foudroyante et encore inexplicable, a couché dans ce cercueil, à l'heure où le Ciel lui souhaitait et où il espérait peut-être se reposer un peu, d'une existence bien remplie, auprès d'une épouse qu'il cherissait et d'une enfant qu'il adorait. Il était donc trop nombreuse, cette phalange de journalistes conscients d'une mission à remplir, d'un apostolat à exercer?

Il est bien triste, je l'avoue, ce privilège qui me porte à prendre la parole en ce jour. Mais je dois à la présidence que j'exerce de rendre un dernier hommage à un collègue qui fut pour tous un ami loyal et sincère.

Auguste Millo était né en Avignon, il y a 53 ans. Après de brillantes études au lycée de cette ville, il prend goût au journalisme, et à 20 ans, il fonde *Le Monde Lyonnais*, journal artistique, littéraire et théâtral, particulièrement goûté dans ce milieu cultivé et éclectique, pendant une quinzaine d'années, il en assure la direction.

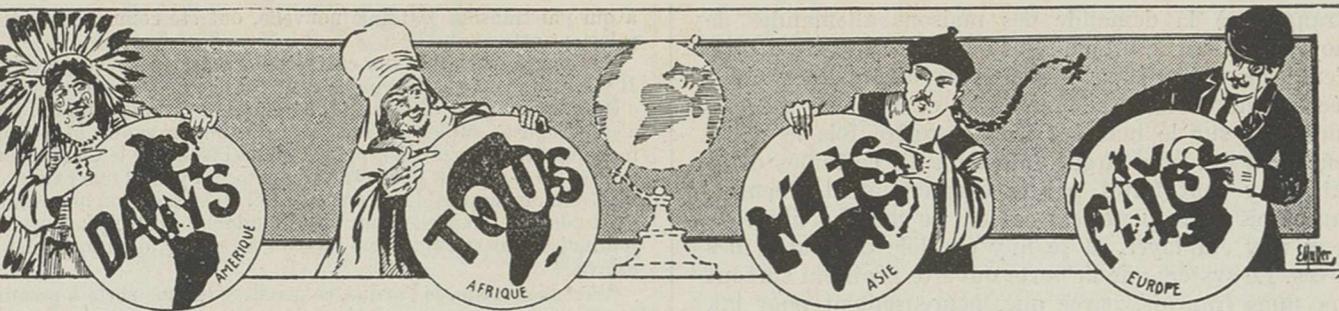
Puis c'est la grande ville, Paris, qui l'attire; il collabore à la *Petite République*, au *Paris*, et publie *Le Guide du Salon de l'Auto*. Mais très vite il a deviné l'ampleur future du mouvement cinématographique qui ne fait que poindre; il crée la revue *Filma*, ouverte à toutes les idées nouvelles, vibrant à toutes les questions, et qui se place immédiatement au premier rang de notre presse. L'an dernier, c'est le *Tout-Cinéma* qui voit le jour; par sa documentation si précieuse, cet annuaire général illustré obtient le plus légitime et le plus considérable des succès.

Avec notre collègue J. L. Croze, il avait été l'initiateur du Déjeuner « Le Canard aux Navets », qui réunit, dans la plus fraternelle et la plus cordiale affabilité, tant de fervents amis du cinéma. Cela ne l'empêchait pas d'assister à toutes les réunions de la Presse Cinématographique où il aimait apporter, avec ses dons et qualités de sociétaire, la collaboration d'un esprit largement ouvert à toutes les conceptions. Avec quel humour il aimait à exposer les siennes et à les développer dans la langue de Mis-tral qui ajoutait, sur ses lèvres, un charme si savoureux, si goûté.

Telle est, trop rapidement esquissée, la carrière, l'œuvre de Millo, qu'il était loin d'avoir terminée. Millo n'est plus; mais nous conserverons tous le souvenir de cette bonté souriante, de cette finesse d'esprit native et de l'égalité d'un caractère bien personnel, que tous, dans chacune des réunions où il pouvait assister, nous avions tant de plaisir à constater et à apprécier.

Nous tous, qui l'avons intimement connu, restons consternés devant sa disparition si soudaine et si prématurée. Que sa famille éplore me permette de m'incliner avec émotion devant sa chère dépouille et de déposer devant elle les regrets de la Presse professionnelle : puisse cette manifestation d'une sympathie unanime, être un adoucissement à sa grande douleur et l'aider à en supporter le poids.

**Exposition Permanente
de
Tous les Appareils Français
à la
Maison du Cinéma**



LETTRE D'ANGLETERRE

Un banquet offert à William Fox. — Le banquet offert le vendredi 2 juin à William Fox directeur de la « Fox-Film Company », à l'Hôtel Métropole, sera sans doute époque dans les annales de l'Industrie du Cinéma.

C'est la C. E. A. (Association des Exploitants) de Londres qui avait invité William Fox ainsi que les membres de la Cinématographie Américaine de passage à Londres. Alderman Trouson présidait. La réunion a été des plus confraternelles et les toasts portés ont témoigné d'une grande sympathie réciproque.

M. Fox, en remerciant ses hôtes de leur gracieuse réception a spécifié qu'il était venu comme Exploitant et non comme Loueur-Producteur. A ce propos il a raconté ses débuts dans l'Industrie, en 1904 : son premier film a été produit par Stuart Blackton. A ce moment Fox possédait une petite salle dans laquelle on pouvait mettre 146 chaises, et pour attirer la foule on était forcé d'avoir, entre les films, des avaleurs de sabres et des mangeurs de feu !

Cependant Stuart Blackton commença les films de 500 pieds (160 m. environ) et après une semaine il ne fut plus nécessaire d'avoir les avaleurs de sabres pour remplir les 146 chaises. Enfin William Fox eut l'ambition de construire une salle de 1,500 places; on le considéra d'abord comme un original, mais à partir de ce moment la « Fox Co. » prenait pied.

Aujourd'hui William Fox possède une chaîne de Cinémas qui tous sont prospères. L'année dernière il donna le mot d'ordre pour que seuls de bons films soient montrés et que partout la musique soit bonne : le résultat est que depuis Septembre 1921 à Mars 1922, les bénéfices ont été supérieurs aux meilleures années déjà écoulées.

M. Victor Davies, exploitant bien connu du Pays de Galles dit alors à quelle misère en sont réduits les exploitants de cette région; tous voudraient fermer leurs salles, et la seule raison qui les en empêche est le désir de voir leur concurrent fermer d'abord !... Comme on le voit, M. Davies a tâché d'apporter une note gaie dans son triste récit.

La fête s'est terminée dans un grand élan de générosité. M. Fox a donné au Comité pour l'Abolition de la Taxe, la coquette somme de 2,000 guineas, et son exemple ayant été suivi par beaucoup, les souscriptions totales se sont élevées à 5,000 guineas soit 225,000 francs.

* *

Eclairage ou force motrice. — Depuis longtemps déjà l'exploitant demande, et avec juste traison, d'être mis pour l'électricité au tarif « Force motrice » au lieu du tarif « Eclairage ». On sait que la différence entre les deux tarifs est très appréciable, et pourquoi ne veut-on pas convenir que dans l'Industrie du Cinéma l'électricité est la force motrice ?

J. C. Eloy, l'expert bien connu et ingénieur électricien consultant prétend que cette situation est horriblement injuste et que, certainement, si la chose était sérieusement examinée par les autorités en la matière la cause de l'exploitant serait gagnée. Mais jusqu'ici des réponses évasives ont été données pour essayer de gagner du temps.

Un jugement rendu dernièrement par M. le Juge Swift déclare que au point de vue photographique l'électricité doit être considérée comme force motrice. C'est M. Eloy qui s'était occupé de cette cause qui intéressait une grande maison de photographie.

Il ne serait pas étonnant qu'un nouveau cas intéressant spécialement les exploitants ne vienne bientôt devant la justice.

* *

Marconiphone. — Une nouvelle attraction que nous pourrons bientôt voir — et entendre — dans toutes les salles de spectacles est le Marconiphone. La « Walturdan Co. » en a acheté l'exclusivité. Le Marconiphone est un instrument portatif, de la taille d'un gramophone de luxe et qui peut être entendu dans une très grande salle aussi bien que dans une très petite. Grâce au Marconiphone, on peut ainsi recevoir par « sans fil » toutes les nouvelles sensationnelles, ou écouter un concert ayant lieu à 300 ou 400 miles de l'endroit où l'on est assis. L'appareil

LA TERRE QUI FLAMBE

Grand drame, Mis en scène par

F. W. MURNAU (Gorow Deulig-Film)

Est un film admirable, réunissant :

UNE INTERPRÉTATION EXTRAORDINAIRE
UN SCÉNARIO LOGIQUE ET CAPTIVANT
UNE MISE EN SCÈNE IMPRESSIONNANTE DE VÉRITÉ



EN LOCATION POUR LA FRANCE ET EN VENTE POUR L'ÉTRANGER



Grandes Productions Cinématographiques



14bis, Avenue Rachel, PARIS

Téléphone : MARCADET 04-68

devra être installé par la « Marconi Wireless Telegraph Co. » qui en est seule responsable, mais il peut être manipulé sans danger et avec la plus grande simplicité.

Voilà une innovation qui ne manquera pas d'attirer le public dans les salles où il pourra en avoir la primeur.

**

Nouvelles. — Si les films de « Fatty » sont bannis dans son pays, on pense aussi en Angleterre, que bien qu'acquitté, il est « indésirable », et dans la province, comme à Londres, on ne montre plus ses films simplement parce que le public n'en veut plus.

Mais j'apprends qu'en Allemagne il y a en ce moment une demande extraordinaire pour ses grimaces. Peut-être sa récente et malheureuse célébrité a-t-elle une saveur particulière pour les allemands. Quoiqu'il en soit il faut que la « Phœbus Film Co. », ait confiance pour le placement de ses dix nouveaux Arbuckle films, car le change ne permet pas de courir les risques pour le moment.

**

La « Apex » a invité Harry Peil, l'auteur allemand de nombreux sérials, à venir étudier la production en Angleterre. Il n'y a en ceci rien que de très naturel. Mais on ne peut s'empêcher de se demander si cette visite ne cache pas d'autres plans.

**

« Universal » va sans doute commencer une nouvelle édition de *Ivanhoe* qui sera entièrement tourné en Angleterre. On parle de King Bagot comme metteur en scène.

**

Maurice Elvey qui tourne en ce moment *Turpin's Ride to York* (La Chevauchée de Turpin à York) avec Matheson Lang comme vedette, aura ainsi porté à 60 le nombre de ses grandes productions. Ceci est sans doute un record, mais Maurice Elvey est un des pionniers du Cinéma.

**

Albert E. Smith avec sa femme (Jean Paige) qui eut un si grand succès dans *Black Beauty* le film qui a cassé tous les records, sont attendus en Angleterre pour une visite de quelques jours.

Albert E. Smith est le neveu de George H. Smith, directeur de la « Vitagraph » à Londres. Tous deux ont beaucoup fait pour le film anglais.

**

Une nouvelle compagnie de production s'est encore formée. La « Adelqui Millar Productions » cette compagnie bien que British, fera de la production internationale. Son premier film s'intitulera *Pages of life* (Pages de la vie) et Evelyn Brent y tiendra le premier rôle. Adelqui Millar était le héros de *Laughter and Tears* qui, en France a été représenté sous le nom de *Carnaval Tragique*.

**

William Fox veut surveiller lui-même la production de *If Winter Comes* (Si l'hiver vient) d'après le roman de M. Hutchinson. Un nombre prodigieux d'exemplaires ont été lus en Amérique aussi bien qu'en Angleterre. De fait, jamais un roman moderne n'avait encore atteint une telle popularité.

William Fox et M. Hutchinson ont déjà eu plusieurs entrevues au sujet du film, et M. Hutchinson qui s'y intéresse énormément a promis son aide à Harry Millarde, le metteur en scène qui arrivera la semaine prochaine afin que le scénario et les prises de vues rendent complètement la pensée de l'auteur.

**

Les grands films. — *Love's Crucible* (l'Epreuve du Feu) de Victor Seastrome, présenté par « Gaumont » est assurément un des plus beaux films ayant paru jusqu'ici. Le scénario écrit par Hjalmar Bergman est une merveilleuse légende renaissance, et, pour l'exécuter, rien n'a été négligé. Une ville moyenâgeuse fut construite dans les Swedish Biograph Studios, à Rasunda, et la magnifique cathédrale donne absolument l'illusion d'un monument historique et non de carton pâte. Tous les costumes — environ huit cents — ont été faits aux studios. Jenny Hasselquist a fait preuve d'un véritable génie et son jeu dépasse en beauté sa création de *Guarded lips* (Lèvres scellées). L'interprétation des plus remarquables comprend Ivan Hedin, Gosta Ekman, Tore Svenborg et Waldemar Wholstrom.

**

The Little Minister (Le petit pasteur) aussi présenté par Gaumont est un des rares films américains dans lesquels l'ambiance soit absolument correcte bien que le sujet se déroule en Ecosse.



Les tisserands de Thrums se révoltent contre le prix du fil imposé par le Comte de Rintoul. Celui-ci appelle des troupes pour discipliner les paysans. Sa fille, Lady Barbara s'habille en gipsie et fait cause commune avec les tisserands.

Elle rencontre Gavin Dishart, le petit pasteur, et, sans qu'il s'en doute, lui fait donner le signal prévenant les révoltés de l'arrivée des troupes. En danger d'être arrêtée, elle se dit la femme de Gavin, celui-ci ne la contredit pas, donc, d'après les lois écossaises cela équivaut à un mariage. Gavin ayant découvert que la Gipsie l'avait fait trahir les troupes, va s'en accuser au comte, et quand celui-ci veut le faire arrêter Barbara le sauve en se faisant reconnaître de son père comme la femme du pasteur. Le Comte, battu, cède enfin aux sollicitations des tisserands.

Le caractère du petit pasteur, timide et scrupuleux, puis ne pouvant vaincre son amour pour la bohémienne malgré les sages conseils des anciens, est parfaitement rendu par George Hackathorne. Betty Compson est excellente et d'un grand charme et les « types écossais » donnent l'impression d'avoir été pris sur le vif bien que tous soient américains.

J. T. FRENCH.



EN ALLEMAGNE

L'autre jour, à l'occasion d'une première à Berlin, nous devisions, entre professionnels, sur les conditions qui règlent actuellement le commerce international.

Je mettais mes interlocuteurs en garde contre ce quasi-boycottage de la production française, alors que la France leur achetait pas mal de marchandise, et je leur faisais comprendre que ce procédé unilatéral commençait à être très défavorablement commenté à Paris.

Ils déplorèrent qu'on pût les taxer de parti pris et chargèrent de tous les péchés d'Israël le bouc émissaire : le contingent.

« Nous n'avons, s'écrierent-ils, qu'un faible métrage à importer et les licences d'importation se répartissent sur un groupe relativement nombreux de gens d'affaires.

« Feuillez nos journaux professionnels : vous n'y trouverez pas beaucoup de films italiens, non plus, tandis que les américains s'y prélassent.

« Nous n'avons pas eu pendant la guerre les Mary Pickford, les Douglas Fairbanks, les Griffith, les Rio Jim, les Nazimova ; cette pleiade d'artistes de la « Métro », de l'Universal, des Famous-Players, etc. C'est donc la course au clocher et chaque possesseur d'une licence de contingent cherche à l'affacter à une de ces grandes vedettes. On ne saurait leur en vouloir. — Alors, interrompis-je, la France aurait tort de

Après **MARGOT** au succès retentissant présentera

Le MERCREDI 28 JUIN

à la **Mutualité**

LE CARILLONNEUR

Drame villageois

avec **DE MAX**

de la *Comédie-Française*

36, Avenue Hoche

ne pas vous répondre du tac au tac par le système de réciprocité ?

« Que voulez-vous, répliquèrent-ils, ce n'est pas à nous de vous le faire remarquer... Mais votre tour viendra aussi, quand nous aurons pris le dessus du panier américain. »

**

Le tribunal administratif supérieur de Prusse a rendu son jugement dans l'affaire de la « Deulig-Scala-Film-Compagnie », contre le président d'arrondissement de la province de Brandebourg et Berlin.

Cette compagnie avait fait appel auprès de la Cour Supérieure de justice du Reich, de l'ordonnance de police de Berlin interdisant un passage de son journal d'actualités malgré le visa de la Censure.

Le dispositif du jugement est pour ainsi dire une reconnaissance conditionnelle de la censure de police locale. Les débats du procès pivotèrent autour de deux conceptions diamétralement opposées, les autorités supérieures ayant cru devoir prendre position, puisqu'il s'agissait de l'interprétation d'une loi.

Le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Justice du Reich étaient d'avis que dans aucun cas, même si des événements essentiellement locaux semblaient l'exiger, une intervention de la police pût se justifier, alors que les deux ministères afférents de Prusse reconnaissaient que bien que la loi eût circonscrit les attributions de la police locale, il était impossible d'empêcher celle-ci de prendre les mesures nécessaires pour le maintien de l'ordre, intervention non défendue par la loi et n'ayant aucun caractère de censure.

Le jugement, dans ses considérants, se base sur l'avis de deux ministères prussiens, en constatant qu'aucune disposition n'existe dans la loi, défendant à la police locale de prendre exceptionnellement, et en cas d'absolue nécessité, des mesures pour le maintien de l'ordre,

mais que son intervention ne doit être que provisoire et est à notifier comme telle à l'intéressé, afin de ne pas empiéter sur les attributions de la Censure proprement dite. Ce sera donc, poursuit le jugement, l'affaire de l'autorité supérieure de donner les instructions nécessaires, pour que les abus soient évités et pour que les autorités locales l'informent immédiatement après leur intervention.

Ce jugement ménage la chèvre et le chou !

Ce n'était pas la peine, assurément, de tenir pendant six mois l'affaire en délibéré.

* * *

Les amateurs de beaux sites et de beaux panoramas n'arriveront bientôt plus à leur compte. Finie l'exclamation du Monsieur du fauteuil d'orchestre qui fait comprendre à mi-voix mais de façon que plusieurs voisins l'entendent, qu'il s'est laissé « gondoler » sur les canaux de Venise et qu'il a donné à manger aux pigeons de la place Saint-Marc.

En guise de Venise on ne lui sert plus maintenant que des vues truquées, des imitations en forme de coulisses de théâtre, des reconstructions en stuc sous prétexte que la mise en scène moderne ne permet plus les développements sur place : le studio remplace tout, la nature, les villes pittoresques et les merveilleux monuments de l'antiquité.

Je sais bien qu'il y a des choses qu'il est impossible de tourner autrement qu'au studio, mais quand par exemple « l'Emelka-Film-Compagnie » construit sur son terrain de prise de vues ces merveilles italiennes comme Venise, Pise et Florence pour y faire tourner des scènes moyenâgeuses, je crie au sacrilège. L'admirable pont du Rialto de Venise est une vilaine carcasse de bois retouchée de cubisme, et une flaque d'eau devant une espèce de portail simule l'entrée d'un palais patricien.

Oh ! je sais bien que c'est adroïtement présenté. Les Allemands n'ont-ils pas, pendant la guerre, fait preuve d'incomparables qualités en découvrant l'Ersatz, mais je n'aurais jamais cru que les races latines éprises de soleil se laisseraient prendre à ces machines lugubres avec accompagnement de *Dies iraë* et de *De profundis*.

* * *

Parmi les films à succès, présentés dernièrement, citons le premier « Maciste-Film » dont le titre allemand est un peu long. On ne le croirait pas possible, mais qui est plus court en français : *Maciste et la Javanaise*; puis le « Deulig-Film » : *La Fille de l'Ouest* et surtout *Le Dr Mabuse le joueur*, de la « Decla-Bioscop », d'après le roman de Norber Jacques paru dans le *Journal Illustré* berlinois.

On tourne activement la *Lucrèce Borgia* de Richard Oswald; une *Monna Vanna* de « l'Emelka »; un *Pierre le Grand* avec Emile Jannings; un film intitulé : *Une Nuit d'amour des Temps galants* d'après un roman d'Alexandre Dumas. De son côté, Lupu Pick a tourné récemment, avec 1.500 figurants, une scène du roman de Zola : *Au Bonheur des Dames*.

F. LUX.

EN AMÉRIQUE

Bien que Sydney S. Cohen ait été réélu président de la M. P. T. O. A. (Association des propriétaires de Cinémas) pour une période d'un an, sa popularité ne semble pas très affermie. Un de ses lieutenants, Howard Smith, de Buffalo, ayant convoqué un meeting des M. P. T. O. A. du Western New-York dont il était président afin de créer une organisation qui aurait travaillé en conjonction avec Cohen a non seulement vu ses efforts impuissants, mais encore a été prié de donner sa démission de président pour cette branche de la M. P. T. O. A. et M. Jules H. Michaels de Buffalo qui a constamment travaillé pour les adversaires de Cohen a été élu pour succéder à Howard Smith.

* * *

Al Lichtman et Ben P. Schulberg qui ont pendant plusieurs années travaillé avec Famous Players, viennent de fonder eux-mêmes une compagnie en association avec J. G. Bachman, la « Al Lichtman Corporation ». M. Lichtman s'occupera de la distribution, M. Schulberg de la production.

* * *

Dans une Assemblée Générale très importante, 900 commissaires de l'église presbytérienne ont passé une résolution unanime par laquelle tout presbytérien est instamment prié de s'abstenir d'aller dans toute salle de cinéma qui montre des films suggestifs ou inconvenants. L'Assemblée a transmis un rapport à ses organisations de Tempérance et de morale publique afin d'entreprendre une campagne pour la surveillance des productions. Certains intérêts dans l'Industrie, dit ce rapport, font peu de cas de la vertu d'une femme, du Jour du Seigneur, du dix-huitième commandement et de la chasteté, flétrissant ainsi l'Amérique et menant la nation à sa ruine en suggérant à la jeunesse une vie et des habitudes qui ne peuvent lui faire que le plus grand mal.

* * *

Le Gouvernement mexicain a prohibé l'entrée au Mexique de certains films américains. Cette prohibition

PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

présente le 21 Juin

La célèbre "Star"

ANITA

STEWART

dans

l'Enfant

du Passé

Comédie dramatique en 5 parties



ANITA STEWART

Publicité : 2 affiches 120×160 - Série de 8 photos.
1 phototypie d'art 65×90

EDITION DU 4 AOUT :

Seront également présentés le 21 JUIN
:: : les 6^e et 7^e Episodes de :: :

LA FILLE SAUVAGE

Grande série populaire en 12 Episodes d'après le roman de M. Jules MARY
Mise en scène de M. ETIEVANT ☐ ☐ ☐ Production ERMOLIEFF-CINÉMA

Les Grands Reportages Cinématographiques

Tous les RECORDS DE VITESSE
ont été battus par les Services d'Actualités de
PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

— — — — —

Il est intéressant de rappeler à MM. les Directeurs que :

Le Match de Boxe CARPENTIER -- KID-LEWIS

Filmé à Londres dans la Nuit du 11 au 12 Mai

— — — — — passait le 13 Mai — — — — —

dans tous les principaux Cinémas de Paris
et le **15 MAI au MAROC**

▽ ▽ ▽ ▽ ▽

LE MARIAGE DU ROI ALEXANDRE DE SERBIE avec la Princesse MARIE de ROUMANIE

Filmé à Belgrade le 8 Juin

passait à Paris, en matinée, le 10 Juin
dans les Actualités de PATHÉ-JOURNAL

*Ces magnifiques records ont pu être établis, grâce au service spécial de transport
des Films par avions, organisé par Pathé Consortium Cinéma.*

..- Le Grand Steeple-Chase d'Auteuil ..-

sera filmé par

14 Opérateurs de Pathé-Journal

postés à tous les obstacles, au départ, à l'arrivée, au pesage, etc.

*Les innombrables fervents des sports pourront ainsi voir sur l'écran, dans
tous ses détails émotionnantes et mieux que les spectateurs de la course
elle-même, la plus populaire de nos grandes épreuves hippiques.*

*(Un appareil ultra-rapide tournera le saut de la rivière des tribunes afin de permettre au
public de voir, décomposé dans ses moindres mouvements, le passage de ce périlleux obstacle.)*

a été transmise à la Poste générale par un avis ainsi
conçu :

« D'après le règlement fait par le Président de cette
République, l'importation de toute classe de films
produits ou distribués par les « Paramount Pictures
Company » est interdite jusqu'à nouvel ordre. Comme
cette prohibition comprend les films de cette entreprise
importés par mer, les autorités mexicaines ont reçu
l'ordre de renvoyer immédiatement à son bureau d'origine tout chargement de cette espèce accompagné du cer-
tificat correspondant. »

« Je prends la liberté de vous en avertir afin que vous
puissiez prendre vos dispositions, ajoutant que la
prohibition restera en force jusqu'à ce qu'un avis contraire
vous soit envoyé. »

Bien que la communication ne mentionne que
« Paramount », il semble que d'autres compagnies en
soient aussi affectées. La « Paramount », pas plus que
« Courtland Smith », un des secrétaires de Will H.
Hays, ne veulent donner d'explications au sujet de la
prohibition.

**

C. Francis Jenkins, de Washington, vient de perfec-
tionner sa dernière découverte et maintenant il est
possible d'envoyer, par radio les images mouvantes à
mesure que l'opérateur les prend. Bientôt chacun
pourra, au coin du feu, voir ce qui se passe, au même
moment, dans le vaste monde !

**

Trouble, le dernier film de Jackie Coogan, est en ce
moment donné dans 40 des principales cités d'Améri-
que et ne fait que commencer une carrière qui promet
d'être longue et fructueuse.

**

Oliver Twist où Jackie va encore briller est terminé. La
semaine dernière Frank Lloyd, le metteur en scène,
a tourné les derniers épisodes. A côté de la petite étoile
se trouvent de brillants artistes : Lon Chaney, Gladys
Brockwell, James Marcus, George Siegmann, Edouard
Trebaol, Carl Stockdale, Lionel Belmore, Joseph Haz-
leton, Lewis Sargent, etc.

Frank Lloyd n'a fait que de très petits changements
au livre de Charles Dickens pour l'adapter à l'écran.
Les sous-titres sont maintenant travaillés au Coogan
studios. On espère que le film sera présenté très pro-
chainement.

**

Des producteurs américains se sont réunis à Berlin
pour tirer des plans concernant l'accroissement de la
production en Allemagne et de la distribution de films
américains dans l'Europe Centrale. Ben Blumenthal
président, et Ralph A. Kohn, vice-président et trésorier
de la « Hamilton Theatrical Corporation », partent
pour l'Allemagne cette semaine. Ils vont conférer avec
Albert A. Kaufman qui est chargé en Europe de la
production de la « Hamilton Theatrical Corporation »
et examiner les moyens de produire les films demandés
pour la distribution américaine. MM. Blumenthal et
Kohn resteront en Allemagne jusqu'à que ces produc-
tions soient commencées.

Trois firmes productives travaillent en ce moment
pour la « Hamilton Co » et une quatrième dirigée par
Joe May commencera en août.

MM. Blumenthal et Kohn vont aussi s'occuper
d'étendre la distribution des « Paramount Pictures »
dans l'Europe Centrale.



POUR PARAITRE EN OCTOBRE PROCHAIN

LE BOTTIN DE LA CINÉMATOGRAPHIE et des Industries qui s'y rattachent

Édité par la Société Anonyme de l'Annuaire "DIDOT-BOTTIN", 19, rue de l'Université

Faites-vous inscrire dès à présent à l'Administration du "BOTTIN"

La Taxe de 20 0/0 "ad valorem" instituée par décret va être inscrite dans la Loi

Nos lecteurs se souviennent peut-être qu'au moment où fut instituée, par le décret du 26 octobre 1921, la taxe de 20 % *ad valorem* qui frappe les films étrangers à leur entrée en France, nous avons signalé que, dans un temps plus ou moins rapproché ce décret devrait faire, à la Commission des Douanes de la Chambre, l'objet d'un rapport en vue de la transformation du Décret Gouvernemental en texte de loi.

Ce rapport vient d'être déposé sur le bureau de la Chambre par M. Edouard Néron au nom de la Commission des Finances.

Il conclut à l'adoption d'un article unique ainsi conçu :

« Est ratifié et converti en loi le décret du 26 octobre 1921 qui a institué des droits de douanes *ad valorem* en ce qui concerne un certain nombre de marchandises ».

Dans ce que l'on appelle « l'exposé des motifs » le rapporteur se livre à diverses considérations. Voici, notamment, en quels termes il précise le sens de ces mots : *ad valorem* :

UNE EXPLICATION UTILE

Une question fort importante se pose souvent en matière de taxes *ad valorem*. Sur quelle valeur doivent être acquittés les droits de douane ? La définition de la valeur imposable nous est donnée par les *observations préliminaires du tarif des douanes* qui ont été publiées en annexe au numéro du *Journal Officiel* du 12 décembre 1921. Cette définition est ainsi conçue :

« La valeur à déclarer pour l'application du tarif des douanes est celle que les marchandises ont dans le lieu et au moment où elles sont présentées à la douane, c'est-à-dire une valeur sensiblement égale à celle pratiquée en France, au moment de l'importation, pour les objets similaires, déduction faite des droits d'entrée. En temps de change normal, et à la condition qu'elle ne soit pas faussée ou mésestimée, cette valeur ne s'écarte pas sensiblement du prix d'achat augmenté des frais postérieurs à l'achat, tels que les droits de sortie acquittés aux douanes étrangères, le transport ou le fret, l'assurance, le prix des emballages intérieurs ou extérieurs, sauf le cas où ils sont taxés séparément au droit qui leur est propre, etc.; elle comprend, en un mot, tout ce qui contribue à former à l'arrivée en France, le prix marchand de l'objet (les droits d'entrée non compris). »

Les factures, connaissances et autres documents peuvent être considérés comme éléments d'appréciation, sans avoir force probante pour le service. »

Ainsi donc, la valeur à déclarer à la douane n'est pas le prix d'achat; c'est une valeur sensiblement égale à celle pratiquée sur la marché français au moment de l'importation, pour des articles similaires, droits d'entrée non compris. Il est facile de concevoir que si le droit de douane s'appliquait sur une valeur égale au prix d'achat, même majoré des frais divers supportés par la marchandise postérieurement à l'achat jusqu'à l'arrivée en France, on aboutirait souvent, surtout actuellement, à une véritable protection à rebours; en effet, si le prix d'un produit déterminé venait à baisser à l'étranger, le droit perçu à l'entrée baisserait parallèlement, et cela précisément au moment où les achats à l'étranger étant rendus plus faciles, les produits français auraient à supporter une concurrence plus dangereuse.

En décidant que la taxe *ad valorem* porte sur la valeur des marchandises similaires sur le marché français au moment de l'importation, le Gouvernement conserve au droit de douane, quel que soit le pays importateur qu'il s'agisse d'un pays à change élevé ou à change déprécié, toute l'efficacité du pourcentage de protection jugé indispensable pour assurer la vitalité de nos industries.

Dans ces conditions, les droits *ad valorem* édictés récemment par le Gouvernement, en vertu des pouvoirs qu'il tient de la loi du 6 mai 1916, remplissent admirablement leur rôle protecteur à l'égard des industries mises en péril par la concurrence étrangère.

LES FILMS CINÉMATOGRAPHIQUES

Le rapporteur examine ensuite chacune des matières imposées. Voici le chapitre qui concerne les films cinématographiques :

Les rouleaux ou bandes pour cinématographes étaient taxés comme suit par le tarif du 29 mars 1910 :

	TARIF général	TARIF minimum
	francs	francs
les 100 kilos		
Rouleaux ou bandes pour cinématographes impressionnés	165	110
matographes..... sensibilisés...	300	200

Le décret du 28 mars 1921 a porté les droits du tarif général de 165 francs à 440 francs et de 300 francs à 800 francs. En outre, le décret du 28 juin 1921 a prévu le coefficient 1,6 pour les rouleaux ou bandes impressionnées et le coefficient 1,8 pour les rouleaux ou bandes sensibilisées. De sorte qu'à la fin de juin 1921,

la tarification était la suivante, compte tenu des coefficients :

	TARIF général	TARIF minimum
	francs	francs
les 100 kilos		
Rouleaux ou bandes pour cinématographes impressionnés	704	176
matographes..... sensibilisés...	1440	360

En vertu du décret du 28 mars 1921, les articles originaires des Etats-Unis d'Amérique restaient passibles des droits du tarif général antérieur au décret du 28 mars 1921, soit : $165 \times 1,6 = 264,00$ pour les films impressionnés et $300 \times 1,8 = 540,00$ pour les films sensibilisés.

Cette tarification, par suite d'une anomalie bizarre, frappait les films vierges, c'est-à-dire simplement sensibilisés, plus fortement que les films impressionnés et développés, positifs ou négatifs. Cette situation portait le plus grave préjudice à l'industrie du film cinématographique en France. En effet, les négatifs étaient expédiés à l'étranger, notamment en Allemagne, pour le tirage des positifs. Il en résultait cette conséquence anormale qu'un film impressionné positif sur pellicule allemande pouvait être vendu, sur le marché parisien, prêt à être projeté, au prix de 0 fr. 75 le mètre, alors que l'industrie française ne pouvait vendre la pellicule vierge à un prix inférieur à 0 fr. 80. Il s'agissait là d'un véritable « dumping » obtenu grâce aux tarifs français et qui menaçait d'arrêter les usines et de provoquer le chômage d'un nombre assez important d'ouvriers.

D'autre part, les droits spécifiques inscrits au tarif, même coefficientés, n'étaient nullement en rapport avec la valeur des articles importés. Pour les films négatifs impressionnés, qui sont d'un prix très élevé, ils ne représentaient pas un dix-millième du coût de la marchandise. D'un autre côté, les films négatifs acquittaient les mêmes droits que les films positifs tirés de ces négatifs et dont la valeur est, par conséquent, beaucoup moindre, ou que n'importe quel film insignifiant n'ayant nécessité, pour l'obtenir, qu'une dépense relativement peu importante.

L'industrie française se basant sur ces considérations qui nous paraissent justifiées, a demandé alors l'adoption, pour les films cinématographiques, d'une tarification *ad valorem*, analogue à celle pratiquée aux Etats-Unis d'Amérique. L'institution de cette tarification devait, dans l'esprit des intéressés, constituer la seule solution susceptible de protéger normalement à la fois le fabricant de bandes simplement sensibilisées, les grandes firmes françaises d'édition qui préparent à grands frais les films négatifs et les maisons qui en tirent les positifs.

Après **MARGOT** au succès retentissant

présentera

Le MERCREDI 28 JUIN
à la Mutualité

LE CARILLONNEUR

Drame villageois
avec **DE MAX**
de la Comédie-Française

Le Gouvernement a donné satisfaction à ces désiderata en instituant, par le décret du 26 octobre 1921, une taxe *ad valorem* de 20 % sur les rouleaux ou bandes pour cinématographes. Cette taxe, qui ne peut être considérée comme exagérée eu égard à la valeur des articles auxquels elle s'applique, est la même pour le tarif général et pour le tarif minimum. Il est à remarquer, à cet égard, que l'industrie française demandait surtout à être protégée contre les importations américaines et allemandes, lesquelles sont passibles du tarif général.

Les phonographes, gramophones et similaires, etc., ainsi que les cylindres, disques ou galettes en cire minérale ou toutes autres matières figurent également au décret du 26 octobre 1921, qui se borne d'ailleurs à reproduire, en ce qui les concerne, les taxes *ad valorem* de 50 % et de 25 % respectivement applicables antérieurement en tarif général et en tarif minimum.

CONCLUSIONS

Enfin le rapporteur conclut en ces termes :

« En résumé, le décret du 26 octobre 1921 a eu pour but d'accorder à quelques industries françaises dignes d'intérêt la protection douanière qui leur était absolument indispensable pour soutenir sans trop de désavantage la concurrence étrangère. Il ne s'agit pas ici d'une péréquation des droits de douane destinée à leur restituer l'incidence protectrice d'avant guerre; il s'agit, à proprement parler, d'une mise au point provisoire de quelques articles du tarif par la substitution de taxes *ad valorem* à des droits spécifiques, substitution qui seule pouvait assurer, aux industries intéressées, la légitime protection leur permettant soit de se reconstituer dans les circonstances difficiles que nous traversons, soit de résister à une concurrence étrangère qui s'annonçait comme particulièrement dangereuse. »

BELGA - FILM - PRODUCTIONS

LA TOUR DU SILENCE

Evocation dramatique et poétique

DE

BRUGES = LA = MORTE

adaptée et mise en scène par

JACQUES DE BARONCELLI

interprétée par

M^{lle} Maggy THÉRY = = = Miss Loïs STURT

MM. Eric BERCLAY et SOVET

BELGA - FILM - PRODUCTIONS

Directeur Général : M. DE KEMPENEER

BRUXELLES - 34, boulevard Barthelemy, 34 - BRUXELLES

PUBLICITÉ POUR LA FRANCE :

G. F. O. 11, boulevard des Italiens — PARIS

TELEPHONE { LOUVRE : 08-25 08-46
CENTRAL : 15-71

L'Industrie Cinématographique Française

à l'Exposition de Rio-de-Janeiro

La Chambre Syndicale indique dans quelles conditions
- notre industrie nationale doit y être représentée. -

La Cinématographie sera représentée à l'Exposition de Rio-de-Janeiro par les envois des différentes Maisons françaises, qui exposeront, à la classe 12, des appareils et des épreuves photographiques représentant des agrandissements de films.

D'autre part, la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie a chargé M. Delac de se mettre en rapport avec le Commissariat général de l'Exposition, pour étudier de quelle manière il serait possible d'organiser des représentations spéciales de propagande dans le sein même de l'exposition.

A la suite de différents entretiens que MM. Demaria et Delac ont eus avec M. Crozier, commissaire général de l'Exposition, ceux-ci lui ont adressé, la lettre suivante :

Paris, le 8 Juin 1922.

Monsieur Crozier,
Commissaire général de l'Exposition
de Rio-de-Janeiro,
79, avenue des Champs-Elysées, Paris.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous remettre sous ce pli, une note résumant les considérations que nous avons développées devant vous, au sujet de la participation éventuelle de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, à l'Exposition de Rio-de-Janeiro.

La Chambre Syndicale Française de la Cinématographie est disposée à centraliser tous les films, à préparer les programmes et à vous faciliter votre tâche, par tous les moyens, mais il est impossible qu'elle puisse intervenir dans les dépenses nécessaires à cette manifestation.

L'industrie cinématographique française surchargée de taxes, accablée d'impôts, dans des proportions ignorées des autres industries de notre pays, ne peut, par surcroit, se substituer au Gouvernement pour assumer les dépenses nécessaires à la propagande.

Mieux que personne, vous savez toute l'importance donnée par l'Amérique, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne à la partie cinématographique de leur exposition. Il est inadmissible que la France ne puisse, à son tour, montrer l'effort dont elle est capable. Nous sommes entièrement d'accord avec vous, pour penser que plutôt d'organiser une manifestation mesquine et ridicule, il vaut mieux nettement s'abstenir. Nous croyons pourtant que vous arriverez à persuader les membres

du Gouvernement, responsables de l'intérêt capital qu'il y a à organiser cette manifestation, et que vous obtiendrez pour cela, les crédits nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, en même temps que les remerciements de la Chambre Syndicale, pour la façon si aimable dont vous avez bien voulu accueillir ses représentants, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le Président de la Chambre Syndicale

J. DEMARIA.

Le Délégué spécial :
DELAC.

A cette lettre était joint le rapport suivant :

« Le Cinéma est d'un intérêt vital pour le peuple et la République; quatre vingt pour cent de tout ce que nous savons nous est parvenu par la vue. »
Docteur Newell Dwight Hillis, de Plymouth.

« Après le radio, le Cinéma est incontestablement entre tous les moyens dont nous disposons pour faire rayonner la France au dehors, celui qui pourrait nous rendre les plus incontestables services, si nous lui donnions tout le développement désirable.

Charles Danielou, député.
Ancien Haut-Commissaire à la Propagande

La Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, toutes sections réunies, a décidé de participer à l'exposition de Rio-de-Janeiro.

Commerçants habiles, industriels avisés, les cinématographistes n'ont pas attendu cette exposition pour se rendre compte de l'importance de semblables manifestations. Individuellement, chacun des membres de la Chambre Syndicale Français de la Cinématographie a pris, avec les organismes normaux du Commissariat général, les engagements que comportait sa situation ou son désir d'expansion, avec sa part des charges et des avantages qui pouvaient en résulter.

S'il ne s'était agi que d'exposants ordinaires, la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie ne serait intervenue que pour donner à ses membres les renseignements qu'on a bien voulu lui communiquer. Mais la Cinématographie n'est pas une industrie ordinaire. Elle est, pour beaucoup, la base même de la propagande moderne. Rien autant qu'un film ne peut agir sur les masses. Le film pénètre partout, sa lecture est internationale au premier chef. Louis Forest a coutume de dire que l'invention du cinématographe est un événement plus important que celui de l'invention de l'imprimerie. La Cinématographie crée et fait connaître, en quelques mois, des gens et des choses qui jamais, par aucun autre moyen, n'auraient pu atteindre à cette notoriété. Interrogez un jeune français sur tel ou tel sujet patent de notre histoire; demandez à des écoliers de vous dire, avec précision, ce qu'étaient Henri III, Corneille ou Camille Desmoulin; demandez-leur de vous décrire une vieille province

de France, une ville; Limoges, Castres ou Douai, par exemple, vous aurez les plus invraisemblables et les plus abracadabantes réponses. Demandez à ces mêmes enfants de vous parler de Charlot ou de Los-Angeles, et vous verrez si leurs réponses ne sont pas des merveilles de précision et de pittoresques détails.

A peine sortie de la guerre, encore toute meurtrie par le formidable choc qu'elle a subi, la France, au milieu de difficultés presque insurmontables, a fait pour les régions dévastées, un effort considérable. Qui, sauf quelques initiés, connaît cet effort? Croit-on sincèrement que les rapports et les statistiques publiés dans les documents officiels aient suffisamment renseigné l'opinion du monde entier? Alors qu'une propagande savante allait jusqu'à prétendre que nous voulions vivre et tirer profit de nos régions dévastées, comment a-t-on montré que, loin d'être les militaristes impénitents qu'on dépeint, nous avons fait un effort digne du respect et de l'admiration de tous?

Qui sait exactement en Angleterre, en Amérique, en Italie, en Allemagne, que nous avons déjà avancé, pour les réparations, plus de 70 milliards; que nous avons reconstruit des maisons, des usines, des ponts, des canaux, dans des proportions presque inimaginables? Qui sait seulement ce que représente la dévastation totale des dix départements saccagés? Les experts, les financiers, les journalistes, peut-être, mais la masse, l'opinion publique du monde entier, sans laquelle une réforme ne peut aboutir, aucune cause ne peut triompher, celle-là ignore tout, ou presque tout.

Il existe cependant un document merveilleux, un film parlant, sur l'effort de la France dans les régions libérées. Qui a vu ce film et comment l'a-t-on propagé dans le monde?

Lorsqu'on signale ces faits à ceux qui, théoriquement, devraient s'en préoccuper le plus, lorsqu'on en parle aux personnalités susceptibles de créer un courant d'opinion, elles vous répondent par des reproches.

Pourquoi, disent-elles, au lieu de scénarii niais ou malsains, ne pas faire naturellement cet effet de relèvement et de propagande? Pourquoi ne pas instruire la jeunesse au lieu de la pervertir? Pourquoi vos salles ne sont-elles pas des écoles d'énergie? Au lieu de suivre le goût du public, pourquoi vos studios ne font-ils pas les films qu'on attend? C'est donc que le cinéma est resté le jouet de ses débuts ou qu'il est entre les mains de mercantis ou d'ignorants.

Quand les moralisateurs, quand les pouvoirs publics voudront-ils enfin voir les choses sainement, simplement, telles qu'elles sont?

Le Cinématographe est une industrie? Les cinématographistes sont, comme tous les autres industriels et commerçants, des individus qui ont des charges très lourdes, des frais généraux énormes, des capitaux à rétribuer et, comme tous les autres commerçants, le légitime désir de faire produire à leur commerce un bénéfice normal.

Alors qu'il ne viendrait à l'esprit de personne d'imposer à un couturier de faire uniquement des costumes 1830, pour l'époque actuelle, on demande aux cinématographistes des films qui, sous prétexte de morale ou de propagande, seraient parfaitement invendables.

On oublie que le cinématographe peut produire, comme l'imprimerie, des œuvres tout à fait différentes, et qu'il est aussi stupide de demander l'unification de la production cinématographique que l'unification de la pensée.

L'erreur fondamentale vient de ce qu'on n'a pas encore discerné nettement ce que l'on peut attendre du Cinéma au point de vue industriel et du Cinéma au point de vue intellectuel et social.

Classé à l'origine dans les spectacles forains, le cinématographe français, malgré son prodigieux développement, malgré les milliards employés dans son industrie, malgré les milliers d'ouvriers qu'il occupe, reste toujours spectacle forain aux yeux de nos pouvoirs publics.

Une seule chose a été modifiée; on a augmenté, dans des proportions inouïes, les charges et les vexations de toutes natures qui pèsent sur l'industrie cinématographique française?

En obligeant les directeurs de cinémas à payer, en dehors des frais généraux énormes, 35 % en moyenne de leurs recettes brutes, l'Etat impose obligatoirement aux spectateurs les films niais et insipides qui, seuls, peuvent être exécutés et loués à bon marché. En imposant si durement cette industrie, l'Etat empêche tout développement du film moral, réfrène tout progrès, arrête toutes les œuvres utiles ou artistiques et favorise l'environnement de nos écrans par les films étrangers.

Si, malgré cela, par un effort de volonté et de ténacité des plus méritoires, les éditeurs de films arrivent encore péniblement à relever un peu le prestige français et à produire des œuvres dignes de tous éloges, il ne peut être question de leur demander, par dessus le marché de créer, de toute pièce, pour l'instruction ou la propagande des films qui ne peuvent à coup sûr, que constituer, pour eux, une perte.

Il faut que nos gouvernements sachent bien que les cinématographistes français ne sont plus disposés à tout subir sans protester? Ils sont, dans tous les cas, bien décidés à ne pas apporter à l'Etat le concours puissant dont ils disposent, tant que l'Etat ne voudra pas comprendre qu'il faut cesser de les brimer, de les taxer jusqu'à l'absurde, de les censurer, de les imposer de façon tellement lourde et maladroite et, dans la plupart des cas, tellement incohérente, que les plus obstinés se demandent s'ils ne vont pas tout abandonner.

Aussi patriotes que quiconque, pénétrés des dures nécessités du moment, les cinématographistes français sont tout disposés à prendre leur part dans les besoins communs. Ils n'ont aucune raison pour accepter d'être traités en parias.

Il peut paraître oiseux qu'à l'occasion de la participation de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie à l'exposition de Rio-de-Janeiro, l'on ait trouvé ici nécessaire de se livrer à une aussi longue digression. Mais à la réflexion, on admettra qu'elle n'était pas tout à fait superflue.

Qu'allons-nous chercher à Rio? Des clients pour notre industrie, des amis et des admirateurs pour la France? Des clients, nous ne demandons à personne de nous les procurer et, pour les avoir, nous participerons, si nous le jugeons nécessaire, à l'exposition de Rio-de-Janeiro, dans la mesure où cela nous semblera compatible avec nos intérêts. Mais, pour la propagande, c'est une autre question.

Nous désirons, tout ardemment, aider notre pays, et quoique le Cinéma n'ait trouvé, en général, auprès des représentants de la France, que des paroles sans lendemain, des promesses jamais tenues, une ignorance absolue de nos besoins et une méconnaissance totale de tout ce que nous pouvons ajouter de grand et de beau au patrimoine national, nous sommes disposés à continuer l'effort commencé; encore faut-il que nous trouvions auprès de tous, une saine appréciation de la situation et la considération à laquelle nous avons droit.

Il y a évidemment, la question des crédits. Les crédits votés pour Rio-de-Janeiro sont insuffisants. On sait que l'Allemagne est disposée à faire à Rio-de-Janeiro une propagande intense. On nous demande de réagir, de montrer à notre tour ce dont nous sommes capables. Mais comme on manque de crédits, on demande aux cinématographistes d'y suppléer. Les Cinématographistes refusent. Qu'on supprime les taxes absurdes, les droits de douane inconsidérés, les contributions au service de censure, toutes les charges spéciales qui gêvent notre seule industrie; qu'on la ramène à la loi commune, et alors, les cinématographistes voudront et pourront faire un effort, un très grand effort.

Pour l'instant, les cinématographistes sont dans l'impossibilité d'édifier, à leurs frais, une salle dans l'enceinte de l'exposition. Pour montrer aux visiteurs qu'il y a autre chose, en cinéma, que *Madame Dubarry* et *La Honte Noire*, voire même autre chose que des films de Charlot, de Douglas et de Mary Pickford, il faut que nous ayons, comme tous les autres pays, une organisation spéciale, parfaite.

Les services de la propagande auront beau dépenser pour exécuter des films tels que : *L'Enseignement en*

France, La reconstitution des régions dévastées, La houille blanche, Paris, centre économique de la France, etc., s'ils ne peuvent profiter d'une occasion comme celle-là pour les montrer aux visiteurs de l'exposition, il est inutile qu'ils continuent.

Beaucoup d'industriels français sont disposés à faire exécuter, à leurs frais, un film qui montrerait, de la façon la plus agréable, leur fabrication et leurs produits. Où passeront ces films? Les cités de la France, les routes, les villes pittoresques, tous ces films qui existent dans les collections, et que les acheteurs refusent; où les passeront?

La Chambre Syndicale Française de la Cinématographie est disposée à mettre à la disposition du Commissariat Général, toute son organisation. Elle recruterà et préparera tous les programmes, pendant toute la durée de l'exposition. Elle fera les envois, communiquera avec toutes les personnes intéressées, organisera les séances et les conférences, fera, en somme, l'exploitation totale de la salle, dont les séances devront être permanentes et gratuites.

Les services du Commissariat devront fournir, en dehors du local, le personnel nécessaire.

Il va sans dire que la collaboration de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie ne peut être acquise au Commissariat Général de l'Exposition que si, d'une part, elle est seule chargée de l'organisation de cette exposition spéciale et si, d'autre part, cette exposition est faite dans des conditions normales de présentations.

Si, pour des raisons budgétaires, la France cinématographique doit être présenté à Rio-de-Janeiro d'une façon mesquine et pénible, il est évident qu'il vaut mieux renoncer à toute participation. Plutôt que de nous exposer dans un pays où les manifestations extérieures ont une si grande importance, à des comparaisons dont nous aurions à subir fatalement le contre-coup, il vaut mieux s'abstenir complètement.



MAX GLUCKSMANN

LA PLUS IMPORTANTE MAISON CINÉMATOGRAPHIQUE DE L'AMÉRIQUE DU SUD

-- Exclusivité de tous BEAUX FILMS pour les Républiques ARGENTINE, CHILI, URUGUAY et PARAGUAY --

Maison principale : BUENOS-AIRES, Callao 45-83 Succursales : SANTIAGO DE CHILI, Agustinas 728 — MONTEVIDEO, 18 de Julio 966

Maisons d'achat : NEW-YORK, 220, West 42th St. — PARIS, 46 Rue de la Victoire (IX^e). Téléphone : Gutenberg 07-13

L'EXPLOITATION DES



présente pour la Nouvelle Saison

MON GOSSE

(MY BOY)

Le Dernier Chef-d'Oeuvre de JACKIE COOGAN

dont la publicité n'est plus à faire

.....

LES DERNIÈRES AVENTURES DE TARZAN

Film en 8 Episodes avec ELMER LINCOLN

.....

RIP

.....

Comédie Fantaisiste

dont le titre seul vous fera remplir vos salles

.....

Le ROUGE et le NOIR

D'après le Roman universellement connu de STENDHAL

Le journal *LE TEMPS* demande la célébration du cinquantenaire de cet auteur français

et

Une Comédie - Vaudeville

LE GARÇON MANQUÉ

Dès maintenant retenez ces Films à l'Exploitation des

FILMS ÉCLIPSE 50, RUE DE BONDY
ET DANS TOUTES SES AGENCES

CE QUE L'ON DIT DE NOUS

La Question du Scénario

De M. Henry Barde dans l'Avenir :

Jesse L. Lasky, producteur américain, cherche des scénarios en France pour les faire tourner en Amérique, et l'Allemagne qui tourne, tourne éperdument, propose à nos écrivains, à nos metteurs en scène, à nos auteurs et à nos photographes du travail, chez elle.

Quoi? Nos gens de films ne sont donc point si dénués de qualités qu'on le dit chez nous avec cette complaisance que nous marquons à chaque fois qu'il s'agit de nous rebaisser? Ils sont utilisables?

Oui. Mais l'on ne sait point les utiliser.

L'Amérique a, sans doute, une technique plus ancienne que la nôtre et l'avantage que lui confèrent deux ou trois acteurs qui se sont façonnés pour le cinéma directement, sans avoir eu à se débarrasser de tics gagnés à la scène.

Il est vrai que la Suède, exploitant son folklore ou équipant de lointaines expéditions, nous a donné des œuvres heureuses, sans que nous l'ayons vu tâtonner. Et si le « summum de l'art anglais », qui est, paraît-il, *le Docteur Jekyll et M. Hyde*, ne saurait nous effrayer, il ne faut pas nier que l'Allemagne nous a, avec *le Cabinet du docteur Caligari* et *Genuine*, signifié qu'on pouvait intelligemment exprimer le héros par le décor, par l'aspect qu'il a des choses.

Mais il n'en est pas moins vrai qu'en France nous avons tous les éléments nécessaires aux pleines réalisations, hors des éditeurs compréhensifs. Nos directeurs de firmes d'édition se bornent à exploiter l'en-gouement du public pour le cinéma; ils se bornent à en vivre. Ils tiennent leur public pour goulus. Ils ne se disent point que la dyspepsie peut venir et le goût des mets recherchés : ils jettent à ces avides n'importe quoi.

Le ciné? Dame! pourvu que ça rapporte un peu, malgré les trop lourdes taxes... On verra bien, s'il faut changer sa manière, plus tard...

De M. Lucien Wahl dans l'Information :

M. Jesse Lasky, un des éditeurs cinématographiques, les plus importants, se déclare partisan de l'internationalisation du film. On entend par là la fabrication d'œuvres destinées à plaire partout. Il dit bien : « le cinéma est un art », mais ajoute : « Nous avons vaincu les difficultés en trouvant deux fins différentes pour chaque film, l'une heureuse pour les pays optimistes, l'autre désillusionnée pour les publics pessimistes. »

Passe pour les comédies factices, les histoires imbéciles qui continuent de pulluler et de nuire au cinéma. Qu'importe leur dénouement si elles méritent surtout de ne jamais être projetées sur un écran, mais les autres, celles où la sincérité joue son rôle, où le cinéaste a mis de son cœur, de son goût? On les tripotouillerait? On les modifierait suivant le pays où on les devrait exporter? Il est vrai que des écrivains ont rédigé plusieurs versions d'ouvrages dramatiques ou romanesques. Souvent alors ils obéissaient à un souci de vérité, ils n'étaient pas sûrs d'avoir raison, ils hésitaient. Dès que l'on change une fin pour un public, il ne faut plus parler d'art.

Il nous est arrivé d'entendre des directeurs, après la présentation d'un film, critiquer une fin, alors nous songions à proposer, sur un mode ironique, les dénouements interchangeables. Nous ne pensions pas à l'imminence de telles réalisations. Dès lors, une logique sera nécessaire et nous devons prévoir que des cinémas, le samedi, jour populaire, pourront montrer un film à fin optimiste, qu'ils présenteront avec une dernière scène pessimiste, le vendredi, jour où les blasés viennent en plus grand nombre. On se trompera? Eh bien, si le public manifeste un mécontentement après une projection, on recommandera peut-être les dernières vues avec les variantes souhaitées. En poussant le raisonnement jusqu'au bout, on demandera qu'un morceau de musique siéssé à cause de ses dernières mesures soit recommencé avec des modifications préparées.

A force de viser le succès à tout prix, on marche à l'encontre du but. Combien la sincérité est préférable!

Non, il ne faut pas imaginer plusieurs dénouements, les auteurs doivent avoir le courage de leur opinion.



Un Musée de Gestes

De M. Leo Larguier dans le Petit Journal :

Aussi invraisemblable que cela puisse sembler, je n'avais pas vu de cinéma depuis 1913. Les histoires de bébés abandonnés retrouvant une mère devenue milliardaire, les petits drames tirés des feuillets et les invraisemblables farces y tiennent encore trop de place. Selon moi, le septième art devrait être à peu près consacré aux fées que le théâtre ne peut réaliser, et aux choses vues.

C'est avec ces dernières que l'invention du cinéma deviendra aussi importante que la découverte de l'imprimerie, plus importante sans doute, car un livre édité à Paris ne peut pas être lu par tous les citoyens de Chicago ou de Stockholm, mais un film pris au cœur de l'Afrique, à Berlin ou dans les Cordillères peut être vu dans toutes les sous-préfectures de France.

Ce qui est intéressant, à mon humble point de vue,

ce n'est pas la façon dont les acteurs les plus notoires interprètent tel ou tel rôle. S'ils jouent, je préfère les voir dans leur théâtre.

Non, le meilleur artiste ne peut faire que des gestes étudiés, et ce qui est vraiment vivant, c'est le vieux maréchal Hindenburg aux obsèques de la kaisérin, pesant, massif et courbé comme s'il menait les funérailles de l'empire; ce sont des pingouins, presque humains, sur une plage sonore des battements d'une mer que nous ne verrons jamais; les êtres et les choses surpris par l'opérateur: un poste de trappeurs du côté de Winnipeg; une grève londonienne; de puissants et mystérieux paysages qu'il ne nous sera sans doute jamais donné de contempler; et les jeux cruels de quelque grand félin au pied d'un arbre qui ne vivrait pas en Seine-et-Oise.

La lumière revenue, pendant l'entr'acte, j'ai parcouru une revue. On y parlait de la création d'un musée des gestes, et je me suis arrêté à ce passage :

« En ce qui concerne la Comédie-Française et l'Opéra, qui ont des archives admirablement tenues, l'administrateur de l'une, le directeur de l'autre, devraient faire filmer, tout au moins dans les scènes principales du rôle où il se manifeste le plus complètement, chacun de ses pensionnaires. Le film ainsi obtenu serait classé avec toutes les indications capables d'en augmenter la valeur documentaire, une salle de projection serait adjointe à la bibliothèque, et, de même que l'on vient consulter un volume ou une partition, les chercheurs de l'avenir viendraient consulter un film. »

... Je songeais à cet article que je venais de parcourir, pendant que défilaient en tremblotant les épisodes du *Pathé-Journal*.

Ma voisine obscure comme une ombre mangeait une orange qui embaumait, et je me disais :

« Qu'on fasse un musée des gestes, qu'on y mette en bonne place, si on veut, les actrices et les acteurs remarquables, cela fera une petite galerie historique.

On y verra *Hernani* en pourpoint espagnol et *Britanicus* en toge romaine, la *Dame aux Camélias* avec sa robe second empire et *Phèdre* en tunique grecque. *Achille* bardé de fer et *Isidore Lechal* en jaquette de financier, mais le monde est grand et le théâtre n'est pas tout.

Il y a d'autres comédies que celles de Labiche, d'autres tragédies que celles de Corneille.

Il y a la vie.

Le cinéma doit la refléter tout entière, être l'œil immense et le magique miroir. Il doit tenir les archives de l'histoire contemporaine, sauver et perpétuer tous les gestes, ceux des ouvriers sur les chantiers, des orateurs à la tribune, des foules dans les rues, des savants et des artistes.

Quelle surprise si on pouvait voir vraiment sur l'écran Léonard de Vinci peignant la *Joconde*, Michel-Ange luttant avec ses marbres, Danton devant la

guillotine, Musset fumant un cigare au Lido et Napoléon pendant la bataille de Wagram!

Tout cela est irrémédiablement perdu. Mais a-t-on pris et gardé précieusement Berthelot dans son laboratoire. Anatole France dans son cabinet de travail, les régiments qui allaient à l'assaut, tous les aspects du front. Claude Monet à Vernon, entrain de peindre et Rodin dans son atelier et Doyen devant sa table d'opération, les cent mille spectacles qui valent bien les jeux d'éventail de *Célimène* et la grimace du *Malade Imaginaire* après une purgation?



Une Appréciation Italienne

Un journal italien, le *Messageo*, apprécie ainsi les films exploités dans son pays :

Il est incontestable que si l'étranger devait se faire une idée de la pensée italienne d'après les films qu'on lui montre, il conclurait que dans la péninsule il n'y a pour ainsi dire que des aventuriers, des épousés et des femmes perdues... Le cinéma italien ne présente au spectateur qu'une vie factice de millionnaires, teintée de certain romantisme à l'usage des couturières et des modistes.

Il est inutile de souligner l'enseignement pernicieux que constituent parfois sujets pour l'âme populaire et en particulier pour l'âme féminine. Mais l'industriel italien est presque toujours simplement un industriel...

Il répondra à vos reproches que ce sont là des sujets qui plaisent!... Beaucoup de toilettes, quelque fond marin, un peu de fanatisme chez les personnages. Il ajoutera que ce sujet convient parfaitement à notre malheureuse époque. Cependant, les temps troubles ne sont pas les seuls coupables. Les hommes ont dans tout cela une part de responsabilité. Ce sont les intellectuels, les écrivains de romans, les dramaturges, les journalistes qui, en majeure partie, inoculent à la masse du public l'idée, l'image d'une vie que pourrait rêver un cocaïnomane après la prise.



Nos Sénateurs au Cinéma

De M. Louis Forest dans le Matin :

On a installé un cinéma au Sénat. Nos pères conscrits (qui sont plutôt des grands-pères de conscrits) auront, entre les séances de discussions, des séances de projections.

Parmi les « documentaires » qui, si l'on se sert du jargon cinématographique, seront « programmés » au

Sénat-Palace, on annonce plusieurs films coloniaux. Les sénateurs n'iront pas à la montagne. Elle viendra à eux. Hélas ! Tandis que ces quelques mètres de films permettront à nos sénateurs d'admirer nos souriantes congayes, l'Allemagne, mettant rapidement la main sur les écrans du monde entier, réalise la plus vaste tentative qui ait jamais été organisée pour nous faire la guerre pendant la paix. Berlin envoie partout de terribles films antifrançais. J'ai eu l'honneur de faire une conférence aux élèves de l'École polytechnique sur le cinéma, devenu un « tank psychologique ». Le général Buat, chef d'état-major général de l'armée, me fit prier de recommencer pour ses officiers. Tous ont compris le péril. Dans tous les pays, l'esprit de « l'homme de la rue », qui est électeur, est ainsi retourné contre nous par des moyens puissants, rusés et méthodiques.

Après quoi, on se demandera naïvement, au Sénat, comment il se fait que, dans l'univers, les sympathies se détournent de nous. Hier matin j'ai encore reçu une lettre de Constantinople. La colonie française de Pera a dû violemment protester contre les films allemands projetés dans les cinémas turcs... Des centaines de milliers de spectateurs, peu à peu, se laissent entraîner.

A quoi bon protester. On ne veut pas voir clair. Depuis la guerre, nous ne cessons de dénoncer aux aveugles cette agression photographique. Chez nous, tout ce qu'on a su faire pour lutter, c'est, par de sottes lois, de tuer la cinématographie française pour favoriser, même chez nous, l'étrangère.

LES ENNEMIS DU CINÉMA

A titre documentaire et pour notre gouverne...

Le texte qu'on va lire a été, cette semaine, envoyé de Belgique aux journaux quotidiens de Paris par une main qui ne s'est pas fait connaître. Nous ne croyons pas qu'aucun de nos confrères l'ait publié. En tout cas nous n'hésitons pas, nous, à le reproduire, à titre documentaire et aussi pour notre gouverne, c'est-à-dire pour que chacun de nous se rende compte de la persistance des préventions et des hostilités dont le cinéma est l'objet et pour que nous évitions les uns et les autres avec soin tout ce qui paraîtrait de nature à donner raison aux ennemis irréductibles, aux obstinés calomniateurs du cinéma :

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

contre les Dangers du Cinématographe en Belgique

Le Parlement Belge a fait preuve d'un beau courage civique et d'une haute intelligence de son devoir envers la Nation, quand il a voté à d'imposantes majorités les

mesures de préservation de l'enfance contre l'influence perverse d'un grand nombre de représentations cinématographiques.

Il ne s'est élevé aucune voix, dans les Assemblées Législatives du Royaume, pour mettre en doute qu'il y eût une urgente nécessité pour prendre des mesures de ce genre. Quelques-uns cependant proposèrent que les enfants eussent la faculté d'assister à n'importe quelle représentation s'ils étaient accompagnés de leurs parents. Mais M. Vandervelde, à l'époque Ministre de la Justice, n'eut pas de peine à mettre en lumière les inconvénients de cette latitude, car le père de famille ouvrier qui aime ses enfants peut souvent ne pas se rendre compte que tel spectacle qu'il peut voir lui-même sans péril est susceptible d'avoir une action désastreuse sur l'esprit de ses enfants.

« Lorsqu'il s'agit du libre développement de la personnalité humaine, a déclaré le Ministre à la tribune du Sénat, je suis autant que personne partisan de la liberté individuelle, mais je songe aux jeunes générations qui ont besoin d'être protégées; je songe à ces milliers d'enfants qui, au lieu d'aller à l'école, s'en vont dans les cinémas, je songe à ces petits malheureux qui, faute de protection, sont poussés à commettre des actes qui les envoient jusqu'à leur majorité dans des écoles de bienfaisance et je vous demande, je vous adjure, de faire le sacrifice d'une parcelle de liberté à un intérêt de solidarité humaine : les nécessités de la protection intellectuelle et morale de nos enfants ».

Aux termes de l'article 1^{er} de la loi, l'entrée des cinématographes est interdite aux mineurs de moins de 16 ans, sauf celle des établissements qui représentent exclusivement des films autorisés par une Commission spéciale.

Au cours de l'année 1921, la Commission a pris connaissance de 9.962 scénarios ou films sur lesquels elle en a rejeté un peu plus d'un cinquième. Grâce à ce contrôle plus de 2.000 spectacles cinématographiques les plus corrompus n'ont pu agir sur la jeunesse belge.

Quelques partisans de la dépravation de l'enfance ont soulevé des récriminations parce que les dépenses de la Commission se sont élevées pour l'année 1921 à la somme de 173.000 francs. La modération de ce chiffre suffit à montrer l'inanité de leurs critiques.

Les citoyens qui ont en vue le bien du pays estiment qu'aucune dépense n'est trop grande lorsqu'elle a pour fin de lui donner une jeunesse meilleure.

Si vous voulez acheter . . .
UN CINÉMA
PARIS-BANLIEUE-PROVINCE
Adressez-vous à
LA MAISON DU CINÉMA
50, Rue de Bondy - PARIS

POURRONS-NOUS EXPORTER EN AMÉRIQUE?

Où en est exactement la discussion du "Fordney Bill"

Une récente communication de la Chambre syndicale française de la Cinématographie a signalé que la discussion, au Parlement américain du "Fordney Bill" semblait tourner de la façon la plus favorable aux intérêts français. De cette constatation nous n'avons pas manqué de nous réjouir — comme nous y étions invités — car la question du tarif douanier américain intéresse, au plus haut point notre industrie. Cependant notre confrère L'Exportateur Français a eu l'idée de demander à l'éminent Président de la Chambre de Commerce américaine à Paris M. Walter Berry où en est exactement la discussion du "Fordney Bill". Voici sa réponse :

— Où en est le "Fordney Bill"? nous dit-il, je vais essayer de vous le dire. Vous savez que le projet a été longuement discuté et accepté une première fois par la Chambre des Représentants et que, de cette Assemblée, il a été envoyé au Sénat en juillet 1921.

— Est-ce dans le même esprit, Monsieur le Président, et sans modification de texte que ce projet est actuellement discuté?

— Non, il y a au contraire un grand changement dans l'évolution de cette question depuis qu'elle est devant le Sénat et c'est la bonne nouvelle que je suis heureux de vous donner. Le principe de la "valorisation" américaine qui a si justement inquiété vos commerçants, principe si critiqué et destiné à l'établissement des droits, a été complètement rayé. Il y a tout lieu de croire que le projet modifié et comprenant la "valorisation" étrangère sera approuvé par le Sénat, mais il faut s'attendre à quelques changements dans le taux des droits. C'est donc une première victoire des adversaires du Bill qui se trouve atteint dans un de ses points principaux.

— Mais, que résultera-t-il de cette divergence si nette de vues entre les deux Chambres?

— Là, réside, en effet, l'inconnue du problème. Lorsque le "Tariff Bill" aura été voté par le Sénat, il retournera à la Chambre des Représentants. Il faut s'attendre, vous le comprenez, à de très vives discussions et à des débats passionnés pour faire réinsérer la clause concernant la "valorisation" américaine.

Pour le cas où l'on y réussirait, la "Bill" irait devant une "Commission Conférencière" composée de membres du Sénat et de la Chambre. Cette Commission établira, en dernier lieu, le projet définitif qui sera approuvé par les deux Assemblées.

— Peut-on envisager, Monsieur le Président, une date de clôture de la discussion et de vote de la loi?

— Personnellement, il ne me semble pas possible que l'on puisse se mettre d'accord avant l'ajournement du Congrès qui aura probablement lieu vers le début de juillet. Six semaines, c'est beaucoup trop court pour

qu'un terrain d'entente soit trouvé. Or, et c'est là où les circonstances vont travailler pour vous, en principe, étant donné l'importance pour les Etats-Unis de cette question douanière, rien ne s'opposera à ce que le Congrès continue ses travaux pendant tout l'été. Toutefois, cette année, ont lieu des élections partielles mais importantes, précisément pendant la période des vacances. L'ajournement du Congrès semble devoir être prononcé, même si le "Bill" n'est pas voté. La discussion ne pourra alors reprendre qu'à la prochaine réunion du Congrès, c'est-à-dire au mois de décembre. Or, à ce moment, en raison de l'élection des nouveaux membres qui entreront au Congrès, il faut que, soit l'ancien projet, soit un projet modifié repasse devant les Comités. Tout sera donc à recommencer.

— Ce n'est donc qu'en 1923 que l'on verrait la conclusion de cette question?

— Ceci est dans l'ordre des choses possibles, je dirai même presque probables.

— Et me permettez-vous, Monsieur le Président, de vous demander vos prévisions sur le vote final?

— Dans l'état actuel de la discussion il est encore difficile de savoir quelle sera la majorité qui l'emportera, mais je pense cependant pouvoir vous dire que la "valorisation" américaine a peu de chance de passer. Personnellement, je suis nettement opposé à cette façon d'évaluation, et, en cela, je me rallie à l'opinion française et au vote par lequel plus de 85 % des Chambres de Commerce américaines se sont prononcées contre ce mode d'évaluation. Du reste, ce n'est pas contre le commerce français qu'a été conçu le "Fordney Bill". Mais les Etats-Unis ont éprouvé la nécessité de se défendre surtout contre les nations qui pratiquent le "dumping". Un de ces pays dont le "dumping" risque de devenir un danger est l'Allemagne.

Je crois que la vraie solution serait dans un "Fordney Bill" sans valorisation américaine, mais avec une clause suffisamment élastique pour permettre d'atteindre, par un système de taxes spéciales, les pays qui pratiquent le "dumping". Un régime d'exception n'a encore jamais existé aux Etats-Unis, mais je ne pense pas qu'une telle mesure ne puisse pas être votée et ne donne de bons résultats.

Nous quittons M. Walter Berry avec l'impression que le "Fordney Bill" verra difficilement le jour, tout au moins avec les clauses qui avaient si justement effrayé nos exportateurs. Puisse notre commerce un peu paralysé par cette épée de Damoclès, reprendre confiance et espérer qu'une plus juste compréhension de leurs propres intérêts l'emportera enfin chez ceux qui sont chargés de voter la nouvelle loi douanière américaine.



Propagande Allemande

Sous ce titre notre excellent confrère Léonce Denans publie dans Cinéma-Spectacles de Marseille l'article suivant que nous reproduisons bien volontiers et dont nous approuvons entièrement les conclusions :

J'ai déjà signalé à maintes reprises, ici, le péril allemand, je suis obligé d'y revenir encore aujourd'hui parce que ce péril devient chaque jour de plus en plus grand, constituant pour la France un danger certain, dont on pourrait dans l'avenir mesurer toute l'étendue.

L'effort cinématographique allemand est considérable et je me bornerais à le constater en regrettant cette puissante concurrence contre laquelle nous ne nous organisons pas, si le but évident de nos ennemis n'était pas de se servir du cinéma comme d'un moyen de combat dans la paix, contre la France. Or, ce n'est pas à nous qu'il faut venir dire tout ce que l'on peut attendre d'une campagne de ce genre, car nous savons tous que par sa diffusion la ciné est l'arme la meilleure pour défendre une cause comme pour combattre un ennemi.

Or, cette action allemande est savamment organisée, soutenue sinon inspirée par le gouvernement allemand, et c'est pourquoi on nous signale sur tous les points du globe, la présentation de films propres à diminuer la France, soit que notre histoire soit reproduite de façon fantaisiste, soit que nos mœurs soient décrites pour amener la réprobation générale. Ce serait, à mon avis, une grande faute que de ne vouloir pas s'inquiéter de tels faits, et de se borner à mépriser les insulteurs.

A nous laisser ainsi bafouer, tourner en ridicule, nous pourrions à un moment donné, c'est certain, être aux yeux de l'Univers entier une nation si peu intéressante que, si des éventualités, qu'à Dieu ne plaise, se représentaient, la France ne trouverait personne à ses côtés.

Il y a donc là un péril national incontestable contre lequel nous devons nous organiser, c'est pour notre gouvernement un devoir impérial et nous espérons qu'il n'y faillira pas. Du reste, il a déjà, si l'on peut dire, fait preuve de bonne volonté, car le service officiel cinématographique a établi un certain nombre de films répondant à ce besoin, mais c'est insuffisant, il faut faire plus, il faut faire mieux et il faudrait même bien que notre mentalité répugne à de tels procédés, divulguer les mœurs et la cruauté allemandes. En restant seulement dans la vérité nous ferions connaître nos ennemis tels qu'ils sont, mais, sous un jour qui leur aliénerait la sympathie universelle.

Au point de vue strictement commercial la situation est loin d'être meilleure. Là encore les Allemands font preuve d'un esprit de suite et d'organisation remarquable. Il y a peu de semaines ils ont envoyé dans le monde entier une circulaire en quatre langues (Française, Espagnole, Allemande, Anglaise) faisant connaître l'inauguration du 4 au 11 août prochain d'une manifestation nouvelle et unique en son genre qui sous le titre de *Semaine Allemande du Film*, consiste à présenter dans les trois principaux établissements de Munich une sélection de films parmi les meilleures de leur production.

L'idée par elle-même est séduisante, mais il faut lire la circulaire en question pour voir avec quelle habileté les Allemands savent attirer les gens chez eux. Ils font miroiter aux yeux de ceux qui seront tentés de se rendre à Munich toutes les attractions que l'on pourra visiter dans cette région par la même occasion. De plus ils s'offrent à s'occuper du logement des visiteurs.

En un mot, ils s'ingénient pour que ceux qui viendront soient par avance débarrassés de tous les soucis matériels et qu'ils n'aient que la perspective agréable de ce qu'ils vont voir.

Cette façon de faire connaître à un public de choix les meilleurs échantillons de la production cinématographique allemande est susceptible de profiter grandement à la prospérité de cette industrie, d'autant que, comme je le dis plus haut, cet appel est lancé à toutes les nations et que c'est une façon habile de s'infiltrer partout. Dans tous les cas, c'est une preuve évidente du souci que l'Allemagne apporte depuis ses dirigeants jusqu'à ses commerçants pour s'assurer dans toutes les branches et dans tous les pays, la suprématie.

Il y aurait encore beaucoup à dire mais je dois me borner, et je terminerai en disant : "nous nous trouvons en présence d'un péril qui menace notre pays et notre industrie, nous ne pouvons rester indifférents, nous devons nous défendre, nous devons lutter. Les pouvoirs publics, doivent s'unir à nous, nous aider, les crédits nationaux doivent s'ouvrir largement en faveur d'une propagande cinématographique dont les résultats heureux ne se feront pas attendre. Nous pouvons, de notre côté, nous porter garants que cette action salutaire sera secondée par la bonne volonté manifeste de tous ceux qui, dans notre milieu, seraient satisfaits de travailler à la fois à la glorification de notre pays et à la prospérité de l'industrie cinématographique française."

Léonce DENANS.

Si vous voulez acheter . . .
UN CINÉMA
 PARIS-BANLIEUE-PROVINCE
 Adressez-vous à
LA MAISON DU CINÉMA
 50, Rue de Bondy - PARIS

LE RENDEMENT DES SPECTACLES pour l'Année 1921

L'Administration de l'Assistance publique communique le relevé des recettes des théâtres et spectacles de Paris pour l'année 1921. Le montant de la somme totale est de 251 millions de francs, se répartissant de la façon suivante :

Spectacles	Recettes brutes réalisées
Théâtres subventionnés	Fr. 28.692.934
Théâtres	75.906.999
Concerts, cafés-concerts, music-halls....	53.982.694
Cirques et skatings	9.061.046
Bals	6.458.523
Musées	1.085.502
Cinématographes	75.689.667
Total	Fr. 250.877.365

C'est l'Opéra-Comique qui a réalisé le plus gros chiffre d'affaires avec 9.424.500 francs. Puis vient l'Opéra avec 9 millions 098.000 francs, la Comédie-Française avec 6.470.000 francs et l'Odéon avec 3.700.000 francs.

Ensuite le Châtelet prend la première place avec 5.341.000 francs de recettes; la Gaîté arrive au second rang avec 4.435.000 francs; puis viennent le Palais-Royal avec 4.102.000 francs; les Variétés, 3.905.000 fr.; la Porte-Saint-Martin, 3.902.000 francs; le Vaudeville, 3.692.000 francs; Mogador, 3.100.000 francs; le Gymnase, 2.745.000 francs; les Bouffes-Parisiens, avec 2.738.000 francs; le Théâtre Sarah-Bernhardt, avec 2.736.000 francs; le Théâtre de Paris, avec 2.712.000 fr.; Edouard VII, 2.373.000 francs; l'Apollo, 2 millions 366.000 francs; l'Athénée, 2.196.000 francs; Antoine, 2.081.000 francs; l'Ambigu, 1.927.000 francs, etc., etc...

Pour les concerts, cafés-concerts et music-halls, la plus forte recette a été effectuée par les Folies-Bergère, avec 6.902.000 francs; le Casino de Paris vient ensuite avec 6.353.000 francs; puis l'Olympia, avec 3.990.000 fr.; l'Alhambra, 3.689.000 francs; le Concert Mayol, avec 2.265.000 francs; Ba-Ta-Clan, 2.015.000 francs; l'Eldorado, avec 1.971.000 francs; la Gaîté-Rochechouart, avec 1.747.000 francs, etc., etc...

Dans la catégorie des cirques et skatings, le Nouveau Cirque vient en tête avec 2.867.000 francs de recettes; le Palais des Sports vient ensuite avec 2.346.000 francs; puis le Cirque Médrano, 1.714.000 francs; le Cirque de Paris, 1.612.000 francs.

Pour les bals, c'est Tabarin qui réalise le plus gros total avec 1.018.000 fr.; Wagram vient après, avec 979.000 francs; puis Bullier, 961.000 francs; l'Elysée-

Montmartre, 706.000 francs; le Colisée, 633.000 fr.; le Moulin de la Galette, avec 607.000 francs, etc..

Voici enfin pour les cinématographes : Gaumont-Palace accuse une recette de 3.666.000 francs; Marivaux tient la deuxième place avec 2.456.000 francs; Lutetia vient ensuite avec 1.904.000 francs; puis les Nouveautés, 1 million 703.000 francs; Tivoli, 1.666.000 fr.; Palais des Fêtes, 1.625.000 francs; Madeleine, 1.525.000 francs, etc...

Le droit des pauvres perçu en 1921 sur l'ensemble des spectacles de Paris a atteint une somme de 27 millions 328.000 francs.

Servons-nous de l'Écran

Du « Bulletin officiel de la Fédération du spectacle du Sud-Est ».

Parmi les moyens d'action à employer pour faire triompher les revendications du spectacle, un des plus efficaces — ainsi que nous le disions dans un précédent article — est sans contredit la pression que nous pouvons exercer sur les élus, aussi bien sur les conseillers municipaux que sur les députés et sénateurs.

Avoir le bon droit pour soi est insuffisant sous notre régime pour obtenir justice. Vous seriez victime de la plus monstrueuse des iniquités — ce qui est un peu notre cas — que personne dans l'Etat ou dans le Parlement ne songerait à la faire disparaître. Son bon droit, il faut le faire valoir. Il faut pour cela crier, tempêter, menacer, ameuter l'opinion, créer de l'agitation. C'est à ce prix qu'on parvient en France à se faire rendre justice.

Ces procédés-là, nous sommes décidés à les employer. Si nous ne formons pas des masses électorales aussi compactes que les viticulteurs, les ouvriers des mines ou des usines, nous avons par contre, avec notre personnel dont l'intérêt est intimement lié au nôtre, des moyens de premier ordre pour agir sur l'opinion. Nos scènes et nos écrans seront des tribunes toutes trouvées pour parler aux foules, pour les éclairer et au besoin combattre les candidats qui nous seraient hostiles. Ce jour-là on finira peut-être par s'apercevoir qu'il faut compter avec nous.

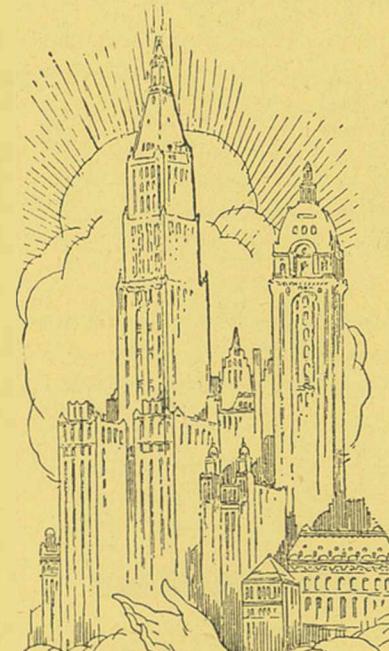
TOUS LES DIRECTEURS DE CINÉMAS
LISENT
“La Cinématographie Française”

Deux Films qui rempliront vos Salles, été comme hiver

PRINCESSE DE NEW-YORK

avec
DAVID POWELL

(Comédie dramatique, 1.500 m.)

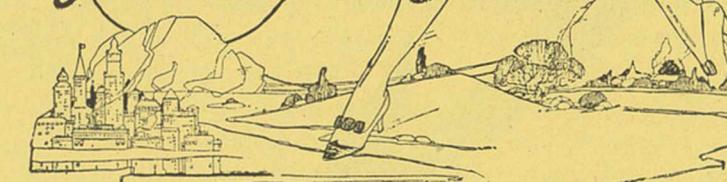


**DOROTHY
GISH**
dans
**LA
VOCATION
DE
MARY**

(Comédie 1.300 mètres)

*C'est un
Film*

Paramount



2 “PARAMOUNT”
NATURELLEMENT

AU PROGRAMME
Paramount-Magazine n° 43

PRÉSENTATION

LE

Jeudi 22 Juin

à 10 heures du matin

Salle MARIVAUX





NE
DITES
PAS
"UN
FILM"

DITES

"Paramount"



SCENARIOS DES PRINCIPAUX FILMS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

LA VALLÉE DES GÉANTS

Exclusivité « Paramount »

A une époque où les forêts de la Californie septentrionale n'avaient encore donné asile à aucun blanc, John Cardigan, jeune alors, y était venu s'établir. Les années aidant, il avait vu ses efforts payés au centuple par une nature d'une inimaginable richesse.

Devenu un des grands fournisseurs de bois des villes de l'Ouest et sa femme bien-aimée étant morte, il avait envoyé son fils Bryce (Wallace Reid) parfaire à l'étranger son éducation.

L'enfant, maintenant un homme, est aujourd'hui à la veille du retour, mais John Cardigan est désormais un vieillard dont l'énergie a décrû, dont les yeux ne voient plus guère... Autour de lui des concurrents se sont établis et ses affaires périclitent.

Bryce — à peine a-t-il posé le pied sur le sol natal — est informé de ces tristes choses par une jeune fille, Madge Sumner avec laquelle il a joué jadis, étant enfant. Une sympathie visible s'établit tout de suite entre les deux jeunes gens et ce sentiment à peine éclaté ira s'exaltant malgré que, arrivé chez lui, Bryce apprenne que la jeune fille dont il vante le charme est la nièce d'un certain Pennington dont les manœuvres tortueuses ont mené son père au bord de la ruine.

Tout de suite Bryce se révèle homme de décision. Le plan de Pennington, qui est propriétaire de l'unique voie ferrée du pays, tend à priver de débouchés l'usine Cardigan en refusant de renouveler le contrat qui assure le transport du bois débité. Bryce imagine donc de faire croire aux habitants de la région qu'une nouvelle ligne de chemin de fer va se construire, dont il sera l'un des principaux exploitants.

Pour ce faire, il s'assure l'aide de son ami Buck Oglivy, qui passe à juste titre pour un agent de publicité des plus habiles. Puis, ayant constaté que la cécité dont son père est menacé

peut être conjurée par une opération, il mande un oculiste célèbre.

Ces dispositions prises, un souvenir pieux le ramène à la tombe de sa mère morte. C'est à l'orée d'une futaie incomparable, surnommée par l'admiration des indigènes la « Vallée des Géants », que repose la chère disparue.

A l'époque de ses fiançailles, Thomas Cardigan avait fait don de cette plus belle partie de son domaine à celle qui allait être sa femme et Bryce a été élevé avec le souci de conserver intacte la forêt merveilleuse dont l'ombre semble rendre plus léger le sommeil de la morte.

Aussi, douloureuse est son indignation lorsqu'il constate qu'une main sacrilège a coupé l'un des plus beaux arbres profanant ainsi la tombe.

Une vieille enveloppe de lettre trouvée sur les débris, puis une visite qu'il a l'occasion de faire à Pennington lui dénoncent le contre-maître de ce dernier comme étant l'auteur du forfait.

Exaspéré, il court à la rencontre de cet homme, lui inflige publiquement une sévère correction et le force à avouer qu'il n'a fait qu'exécuter l'ordre de son patron. Aussitôt la colère du jeune homme se retourne contre Pennington qui est bientôt mis à mal en dépit de l'intervention de Madge.

Toutefois, Bryce, pour échapper aux ouvriers de Pennington qui le poursuivent, est obligé de se hisser sur un train de bois où se trouvent déjà Madge et son oncle. Le train, accidentellement, démarre et personne n'échapperait à la mort si le jeune Cardigan ne parvenait à isoler un des wagons quelques secondes avant que le train ne se brise.

Le service rendu n'atténue pas la rancune de l'oncle, mais Bryce lit dans les yeux de la nièce un sentiment nouveau contre quoi rien ne saurait plus désormais prévaloir.

Pourtant, l'audacieuse tentative de Buck Oglivy prend corps. D'habiles entrefiletés parus dans les journaux locaux surexcitent

les esprits; un télégramme fabriqué de toutes pièces donne à entendre que le milliardaire Pierpont Morgan s'intéresse à la construction du chemin de fer. Mais la difficulté la plus sérieuse tient à ce que la future ligne, pour présenter de l'intérêt, doit couper celle déjà existante, ce qui exige une autorisation du Maire. Buck Olgivy s'emploie à l'obtenir avec son astuce coutumière en faisant entrevoir à ce beau père de sensationnels discours à prononcer. On se l'attache d'avantage encore en promettant à son fils — avocat sans causes — l'emploi enviable d'homme d'affaires de la future société.

Cependant Pennington, instruit par sa nièce de toutes ces manœuvres qui le menacent directement, décide d'agir sans plus tarder. Il commence par inviter le Maire à dîner, l'accable de prévenances, l'éblouit de cadeaux et surenchérit si follement sur les offres de ses adversaires que l'honorable magistrat, dont la conscience est d'une heureuse élasticité, consent à faire révoquer l'autorisation accordée.

Mais Bryce et son ami ont paré le coup en commençant inopinément les travaux. Alors Pennington, comprenant qu'il n'est plus l'heure de rien ménager, s'avère coquin sans vergogne. Il donne l'ordre à un de ses hommes à tout faire, d'abattre Bryce d'un coup de feu pendant qu'une bande d'individus à sa solde délogera, de gré ou de force, les ouvriers de Cardigan.

De si beaux projets, cependant échouent. Bryce échappe au coup qui lui était destiné. Son attitude énergique en impose si bien aux agresseurs que la rixe imminente est évitée. Et la police, enfin, survient pour arrêter Pennington comme instigateur du meurtre.

... Quelques jours plus tard, la « Vallée des Géants » accueillait dans le silence apaisant de son ombre deux jeunes gens qui, tendrement enlacés, échangeaient des projets d'avenir et un vieillard, Thomas Cardigan, guéri depuis peu, dont le regard recouvré s'imprégnaient avec délices de l'éternelle beauté des choses.



FATTY CANDIDAT

Exclusivité « Paramount »

La ligue féminine de protestation contre le trust du lait a décidé de poursuivre devant les tribunaux les spéculateurs de ce précieux aliment. Une délégation va aussitôt demander au juge Voris, fiancé de Milly Hollister, la toute charmante secrétaire de la Ligue, de lui désigner un avocat sérieux. Le juge Voris, à qui les directeurs du trust ont promis leur appui pour son élection aux fonctions de maire, se débarrasse des importunes en les adressant à Jim Leary (Fatty) homme d'affaires... sans affaires et avocat sans cause.



METTEURS EN SCÈNE, ÉDITEURS

Avec la collaboration des grands Illustrateurs contemporains, particulièrement du Peintre-Graveur Lucien BOUCHER, avec le personnel et tout le matériel nécessaires à la prise-de-vues et au tirage des titres, sous-titres, cartons fixes ou animés selon des méthodes rationnelles,

LES ATELIERS FANTASIA TÉL.: ROQUETTE 22-68

se chargeront de composer les Textes et les Dessins décoratifs qui donneront à vos Films, sans augmenter sensiblement leur prix-coûtant, une énorme plus-value artistique et commerciale.

EDITION D'ŒUVRES ORIGINALES

PARIS : 13 et 15 Rue Biat (20^e) PARIS
DIRECTEUR : Pierre Matras

Toutes les applications de la Peinture et de la Typographie au Cinéma. Cartes animées pour Documentaires. Apparition de Lettres. Surimpressions et Fondus. Travaux industriels. Publicité —

Les directeurs du trust, trompés par le portrait flatteur tracé par le juge Voris, s'empressent de gagner Leary à leur cause en lui faisant parvenir un chèque important. Aussi lorsque la présidente de la Ligue, la digne madame Patt-Hatty vient solliciter à son tour l'avocat, essuie-t-elle un refus catégorique. Un regard éploqué des jolis yeux de Milly ne tarde pas à faire changer Leary d'avis. Vivement épris des charmes de la séminante secrétaire, l'avocat, au cours d'une audience mouvementée, établit la mauvaise foi du juge Voris. L'assistance, enthousiasmée, décide aussitôt de porter Leary candidat aux prochaines élections municipales.

Voris, pour déconsidérer son rival, imagine de lui envoyer Kate Darling, une aventurière chargée de provoquer un bon petit scandale qu'un photographe, discrètement dissimulé, enregistrera fidèlement. Par suite de circonstances innatendues, l'instantané accusateur enregistre Leary et... Milly tendrement enlacés!

Voris, dépité, jure de prendre sa revanche. Profitant de ce que Leary s'est rendu à un bal costumé organisé par la ligue féminine de protestation contre le trust du lait, Voris introduit subrepticement Kate Darling dans l'appartement de son rival. Mais après une série de péripéties d'un comique inénarrable, Leary parvient à déjouer les ruses de son adversaire et le prenant à son propre piège fait constater que c'est le préteudu vertueux juge qui se trouve en galante compagnie.

Voris, pour éviter le scandale, renonce à sa candidature et engage ses électeurs à voter pour Leary.

Et comme un bonheur ne vient jamais seul, Leary sera non seulement l'élu des contribuables mais aussi celui de la charmante Milly qui a trouvé en lui toutes les qualités qui manquaient à son premier fiancé.



LA LOI D'AMOUR

Exclusivité « Gaumont »

Dans la vallée d'Ithica subsistaient, récemment encore, de curieux vestiges de la féodalité. Comme au temps des serfs et des seigneurs, une haine tenace demeurait entre les riches habitants des hauteurs et les pauvres pêcheurs dont les huttes délabrées déshonoraient les bords de la rivière.

Le plus arrogant des hobereaux de la colline était un nommé Marc Mackinsie, nouveau riche cruel et sans scrupules. Il avait pu acheter à coups de dollars non seulement la majorité des terres, mais encore la justice et la police du pays, et il n'était pas de misères dont il n'abreuvât les malheureux « habitants d'en bas ». Son hostilité se manifestait tout particulièrement sur la maison — bien innocente pourtant — de Pop Hopkins dont la fille Polly était la meilleure des enfants et dont la mère, véritable sainte descendue sur la terre, ne faisait que prêcher la paix entre les persécutés et les persécuteurs. Lorsqu'elle



« Achetez vos Objectifs, Condensateurs, Lentilles : à la MAISON DU CINÉMA

meurt, la jolie Polly continue ses traditions de bonté. Elle aussi prêche la loi d'amour. Un jour vient, pourtant, où la coupe d'iniquité déborde. Mackinsie a fait emprisonner le père de Polly, son beau-frère, dont la femme abandonnée et le nouveau-né sont morts. Et voilà qu'on vient ravir à la jeune fille son frère Jerry, le seul être qui lui reste au monde. C'en est trop. Polly va se venger. Ses amis ont réussi à s'emparer d'Evelyn, la femme de Mackinsie et qui ne vaut guère mieux que lui. Ils vont la tuer. Mais non. Un orage survient. Le portrait de la grand'mère glisse aux pieds de Polly qui comprend l'appel de celle qui n'est plus. Elle fait grâce à Evelyn et cette dernière touchée par tant de grandeur d'âme, obtient de son mari la grâce de Pop Hopkins et du petit Jerry et, — messagère d'amour — elle aussi, réunit Polly à l'homme qu'elle aime depuis longtemps et qu'elle l'avait empêchée d'épouser jusqu'à là.

A LA LUEUR DES ÉCLAIRS

Exclusivité « Gaumont »

Monsieur Keut est possesseur d'une invention de grande valeur. Son fils Eddie et le Docteur Thomston sont seuls au courant de cette invention.

Un matin, on trouve le cadavre d'un homme que l'on suppose être Keut. Or, comme ce meurtre correspond au départ d'Eddie, chassé le matin par son père, les lourds soupçons qui pèsent sur le jeune homme décident le détective Roland West à le faire arrêter. Cependant, continuant ses recherches, West découvre bientôt Keut lui-même qui est séquestré par le docteur Thomston. L'ombre se dissipe enfin. Le docteur s'est servi d'un cadavre ressemblant à l'inventeur dans l'espoir de faire croire à la mort de celui-ci et de s'emparer de l'invention. Le sort, heureusement, en décide autrement et Eddie quitte la prison pour laisser au docteur Thomston la place et le temps de méditer sur ses forfaits.

*Bien faire et laisser dire... et... inscrire
à son Programme le plus gros succès de l'année :*

La Petite Marchande de Fleurs de Piccadilly

Etude de mœurs de la vie Londonienne par

CLIFFORD SEYLER

A PARTIR DU 23 JUIN AU :

Palais des Fêtes	Royal - Wagram	Le Colisée
Barbès - Palace	Palais des Glaces	Le Capitole
Grand Cinéma Demours	Aubert - Palace	Danton - Palace
Le Métropole	Palais - Montparnasse	Impéria
Grand Cinéma Lecourbe		Artistic - Pathé - Palace

Et prochainement l'autre grand succès :

Son Vieux Papa

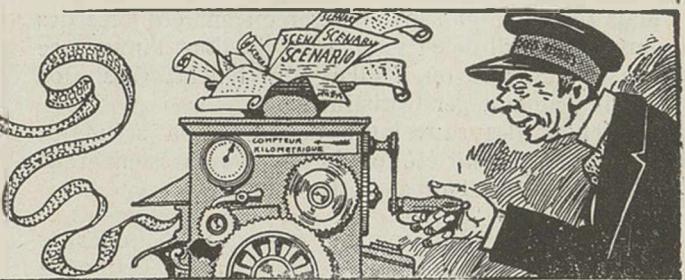
EN LOCATION AUX
Téléphone : Archives 12-54

Cinématographes HARRY 158^{me}, Rue du Temple, PARIS
Adr. télég. : Harrybio-Paris

SUCCURSALES

RÉGION DU NORD	RÉGION DE L'EST	ALSACE-LORRAINE	RÉGION DU CENTRE
23, Grande Place LILLE	6, rue St-Nicolas NANCY	15, Rue du Vieux - Marché-aux-Vins STRASBOURG	8, rue de la Charité LYON
RÉGION DU MIDI	BELGIQUE	RÉGION DU SUD-OUEST	
4, Cours Saint-Louis, 4 MARSEILLE	97, Rue des Plantes, 97 BRUXELLES	20, Rue du Palais-Gallien BORDEAUX	8, Rue Dutemps, 8 TOULOUSE
AGENCE D'ALGÉRIE M. SEIBERRAS, 22, rue Edgar-Quinet ALGER	AGENCE DE SUISSE Etab. GAUMONT, 102, Bd du Théâtre GENÈVE		

PRODUCTION HEBDOMADAIRE



PRÉSENTATIONS SPÉCIALES

« PARAMOUNT »

La Vallée des Géants (1.500 m.). — Beau film dont l'action est hardiment placée à l'époque de la création des villes en Californie septentrionale.

Des luttes ardentes et violentes s'engagent, luttes de sentiments, luttes d'affaires entre les hommes qui fondent les premières entreprises. Le possesseur du premier chemin de fer, Pennington, n'hésiterait pas à ruiner Cardigan, le vieux pionnier devenu presque aveugle, en refusant de transporter ses bois. Le fils de Cardigan, Bryce, fera-t-il céder Pennington, soit en établissant réellement un chemin de fer, comme il l'annonce, soit par le simple bluff de cette annonce?

Déjà, dans cette civilisation qui commence, les haines familiales, et les amours qui n'en tiennent pas compte, sont aussi vives qu'au temps des Montaigus et des Capulets. Une réelle grandeur existe, dans le sentiment de Bryce allant prier sur la tombe de sa mère au pied de l'arbre le plus grand de la forêt possédée par son père, et qui trouve cet arbre abattu.

L'intrigue de ce film a des qualités puissantes d'intérêt et de sentiment. La belle forêt de la « vallée des géants » a donné lieu à de magnifiques vues d'arbres splendides et de paysages admirables.

L'interprétation est excellente et les photographies très nettes.

Fatty candidat (750 m.). — Aventures vaudevillesques de Fatty, jeux de scène fort réussis entre les liqueurs préférées de Fatty et le bon lait dont il est ici l'avocat. Bal costumé, avec Fatty en petit garçon; surprises multiples de ceux qui ne s'y attendent pas et aussi de ceux qui croient surprendre.

Enfin tout ce qui convient pour un film très amusant, et qui amusera en effet comme un des meilleurs Fatty.



Fox-Film-Location

Le dernier Exploit, comédie dramatique (1.500 m.). — C'est une histoire à la fois très romanesque et très pathétique. Thérèse et Jimmy vivaient de « bricolages »

plus ou moins honorables. Ils se rangent, au moins Jimmy qui travaille. Thérèse se laisse aller à voler un sac à main dans un grand magasin; mais la volée, Miss Alison, heureusement ne porte pas plainte, et recueille Thérèse, qui redevient honnête.

Pourtant, elle risquera un dernier exploit, pour sauver sa bienfaitrice d'un chantage dont elle est victime. Ce dernier exploit risque de lui faire perdre l'amour de Jimmy, qui ne comprend pas, mais qui heureusement sera éclairé quand il surviendra au moment décisif pour sauver la situation.

Belles attitudes de Gladys Brockwell et photo irréprochable.

Picratt manœuvre, fantaisie burlesque (600 m.). — Une colonie de fourmis encourage à travailler Picratt, né un dimanche et un 11 juillet et un lendemain de paie. Cela ne lui réussit guère; il tombe d'un échafaudage et passe sous le rouleau compresseur.

Ce qu'éprouve Picratt pendant les secondes interminables pour lui où le rouleau passe, les rêves qui naissent en son cerveau, jusqu'à ce qu'enfin il se relève, n'ayant pas grand'chose, c'est la suite des images du film, varié à souhait et d'une fantaisie vraiment divertissante.



Union-Eclair

Les Blés d'Or, comédie dramatique (1.300 m.). — Un personnage éminemment sympathique, Christine Young, domine l'action multipliée des *Blés d'Or*. Fort jolie, active et courageuse, laissant voir sous les qualités d'une servante modèle celles d'une femme parfaite, elle est aimée du fils de sa patronne. Il l'épouse malgré sa mère, mais renié par les siens se met à boire et meurt misérablement.

Christine ne désespère pas. Elle reprend une ferme, et y réussit. Davis, chemineau passe, qu'elle accueille. Son petit garçon, dans une scène touchante, va donner à manger au chien du chemineau. Celui-ci demeure à la ferme, et se dévoue à Christine.

Jalousie de Joe, un voisin qui voulait épouser Christine, et qui imagine de mettre le feu à la ferme; il pense qu'on accusera le chemineau, et on n'y manque pas en effet.

Mais Christine et son petit garçon ont été tirés des flammes au péril de sa vie par Davis, dont l'innocence éclate au moment où il allait être lynché. C'est Joe qui doit dédommager Christine.

L'incendie, les sauvetages de Davis, la scène du lynch commencé ont été fort bien pris et passionneront les yeux en même temps que les cœurs.

Marié malgré lui, comédie (600 m.). — Folies de potaches; idée fort comique de Jim, qui, condamné à se marier par ses parents qui veulent le rendre sage, imagine de se fiancer à son ami Sam, déguisé en femme.

Le travesti de Sam donne lieu à des scènes amusantes, fort imprévues.

La comédie se complique par l'arrivée de deux jeunes filles, Flossy et Mary. Quelques scènes ont cette qualité d'intérêt qui réussit toujours du marivaudage. Enfin le déguisé redéveut ce qu'il est; il peut épouser Flossy, et Jim, heureusement libre, Mary.

Marié malgré lui plaira beaucoup et réussira certainement.



Agence Générale Cinématographique

Miss Bengali, comédie (1.350 m.). — Mary Pickford est le grand attrait de ce film, qui lui permet de montrer de nombreuses faces de son talent.

Nous sommes aux Indes, d'abord, et miss Bengali a été adoptée par l'Hindou Ramlau. Bengali n'a rien de commun avec les jeunes hindous; son caractère capricieux et son imagination vive lui font toujours faire ce qui ne conviendrait pas.

Il lui arrive même de tomber dans la piscine sacrée avec ses sandales. Elle va être piétinée par la foule, quand le capitaine anglais Townsend la sauve.

En Angleterre, elle retrouvera ce capitaine; car miss Bengali est la petite fille d'un lord et elle en hérite enfin, après tant de misères. Nouvelles péripéties, car Bengali, déplacée aux Indes, l'est plus encore dans le vieux château de ses pères. L'amour de Townsend l'aide à devenir une dame.

Il y a beaucoup de pittoresque dans les scènes des Indes, et une heureuse fantaisie dans celles d'Angleterre. Mary Pickford est parfaite, cela va sans dire; elle met admirablement en valeur chacune des images du film, et elle remporte dans *Miss Bengali* un nouveau et grand succès.

Jiggs fait des blagues à sa femme, comique (610 m.). — Pourquoi fait-il des blagues, Jiggs, c'est parce que sa femme est autoritaire.

Plus elle veut le tenir, et plus il cherche quelle énorme farce il pourrait déclencher, et bien entendu quand il y a des invités.

Cela manque de finir mal : Jiggs à la mer flirte; un certain individu le chasse à coups de fusil; coups

tellement multipliés que c'est une sorte de miracle burlesque si Jiggs n'est pas atteint.

Le comique de Jiggs a d'excellents éléments.



Rosenvaig Univers Location

Charlot au studio, comique (350 m.). — Un Charlot très amusant, qui prend au sérieux des scènes de cinéma et intervient pour sauver les victimes qui ne sont pas menacées.

Le roman d'une ouvrière, drame de la vie moderne (1.600 m.). — Il est très mouvementé, et plein de choses inattendues, le roman de la couturière Hermance Tresvil. Il donne lieu à de belles scènes, bien agencées, avec de nombreux personnages auxquels s'attache un intérêt très vif.

Citons le bal, où Hermance est reconnue par Gaston Leroy, le voyageur de la maison où elle travaille et d'où elle a emporté subrepticement le costume dernier cri qu'elle porte. Le retour de la jeune fille, le lendemain, chez sa mère, car elle a acheté le silence de Leroy en le suivant. Les grandes scènes du salon de couture, où Hermance est devenue mannequin; les luttes entre Leroy et Duval, fondé de pouvoir de la maison, pour épouser la fille de leur patron, Blanche.

Blanche préférera Leroy; mais celui-ci s'attache décidément à Hermance, d'abord sa victime; il souffrira, quand une circonstance la lui fera croire infidèle; enfin il l'épousera.

Ce film suit de très près, comme l'indique son sous-titre, la vie d'aujourd'hui; il met en scène l'ambition, l'argent, l'amour, c'est-à-dire les principaux motifs de passion. Bien enchaîné, bien construit, il retiendra sans défaillance l'attention des spectateurs les plus blasés.

L'art des photos est extrêmement habile.



Pathé-Consortium-Cinéma

Le Sursaut, comédie mondaine (1.320 m.). — Une fort charmante pièce dont les jeux de la coquetterie féminine font les plus gros frais.

La coquette, ici, c'est Mildred Harris Chaplin, dans le rôle de Dolly. L'excelente artiste est délicieuse en jeune pensionnaire qui croit avoir conquis l'amour de Robert d'Arey, dont la profession est de séduire et de n'aimer pas. Un caprice, oui; davantage, non.

La naïveté de Dolly, quand elle s'aperçoit de cela, trouve le meilleur moyen de vaincre cette fatuité; elle épouse tout honnêtement le simplet William Dodge, qui l'aimait sans rien dire.

La suite des péripéties où l'on voit Dolly aguicher Robert à présent conquis, puis se dérober, revenir et se dérober encore est d'une agréable multiplicité. Le moyen que Robert emploiera pour essayer de vaincre et de l'emporter à son tour, est ingénieux: c'est une comédie qu'il fait jouer, et où l'on ne convoque que les maris, dont William. On représente les coquetteries de Dolly, soigneusement aggravées.

La même ingéniosité qui a mis en scène cette comédie fait avec tout autant d'imprévu s'arranger les choses. Le film, dont toutes les images sont excellentes, fera incontestablement plaisir à tous les spectateurs.

Charlot a le gosier sec, comique (270 m.). — Réédition d'un des bons Charlots que le public reverra volontiers avec de nouveaux rires.



Films Erka

Le joyeux lord Quex, comédie (1.015 m.). — Une évocation pittoresque fait défiler sur l'écran les nombreuses amours de lord Quex, la vénitienne en gondoles, la turque, etc...

Tant d'amours passées font hésiter Muriel, qui cependant l'accepterait volontiers pour mari. L'aventurier Bastling l'emportera-t-il sur lord Quex?

Non, en définitive, car à travers d'autres intrigues accueillies ou repoussées, lord Quex s'avance vers le port. Ce film intéressera par ses curieux débats de sentiments et par ses nombreuses scènes inattendues.

Petites causes.... grandes douleurs, drame (1.800 m.). — Beau film, avec des recherches assez originales.

Les scènes se passent dans l'Alaska; les paysages de neiges sont d'une grande beauté et fort impressionnantes; avec les voyages en traîneaux et même la mort d'un courrier enseveli sous la neige, les nombreux

lecteurs de *Maria Chapdelaine* trouveront là des souvenirs qui ne manqueront pas de leur plaisir du fameux roman.

L'intrigue du drame n'est pas sans créer une réelle émotion. La vengeance de Tan Folsom, qui brise le bonheur du ménage Roger, les longues épreuves à subir avant que la tourmente s'apaise, l'énergique travail à accomplir pour vaincre le climat et les circonstances, tout cela donne aux images du film un fonds sentimental qui sera apprécié.

A signaler comme susceptible d'aguicher l'attention les fantômes de la colère, de l'amour, qu'on voit apparaître et agir.



Films Artistiques Jupiter

Margot, d'après Alfred de Musset (2.000 m.). — Réédition d'un beau film. Nous avons eu l'occasion de dire tout le bien que nous en pensions.

L'Amour a des ailes, comédie (1.250 m.). — C'est la fuite fort ingénieusement combinée de deux jeunes gens dont les amours sont contrariées. On les poursuit; mais toujours, ils trouvent l'excellent moyen de dépister leurs ennemis. Leurs aventures sont d'un mouvement rapide, pleines d'imprévu comiques et fort plaisantes à suivre dans la petite crainte qu'on a de les voir pris, et la satisfaction de les voir s'échapper.

Enfin, ils arrivent devant le pasteur. Mariage et paix, pensez-vous? Non, car la fiancée est mineure.

Nouveaux émois, nouvelles craintes. Enfin le mari manqué va s'embarquer sans sa femme, dans le même navire, ô dérision, où se trouvait sa cabine nuptiale, — quand... il voit sa maligne épouse arrivée avant lui. Cette comédie est d'un agrément certain, bien mise en scène et avec d'excellentes photos.

INTÉRIM.

DIRECTEURS !!!

Désirez-vous céder la concession de la vente des Programmes de votre Etablissement?

ADRESSEZ-VOUS A

La Cinématographie Française

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

Qui vous offrira les conditions les plus avantageuses.

AU FILM DU CHARME

En avant la Musique.

J'aime assez la thèse, développée récemment dans Bonsoir par Georges Le Fèvre sur l'utilité de la musique au cinéma.

Selon notre candidat-docteur-ès-cinégraphie dont je vais analyser... logiquement, non grammaticalement, prémisses et conclusions : « le cinéma, art plus muet que la carpe, bien que ce soit un fameux lapin... manque d'éloquence. Il aurait besoin de l'adjutant de la musique... Nous n'avons pas dit d'un jazz-band ».

Or, la musique, non seulement adoucit les mœurs mais encore fait vivre de nombreux professionnels et artistes... en herbe folle.

Ce sera la gloire du cinéma d'avoir joué le rôle de... curateur et procureur au ventre pour toute une théorie de gaillards et gaillardes, souvent mieux pourvus de talent que de fortune.

J'ajouterais qu'il ne me déplaît pas personnellement, quand mes yeux papillotent à la vision d'un mauvais film — on ne trouve pas sur tous les écrans, même de sûreté, un beau film tous les jours — de m'endormir sagement dans un tiède et parfumé courant d'air de Gounod... père et fils. Votre serviteur,

La Censure.

Je lis dans le dernier numéro de la Cinématographie Française un article, fort intéressant, sur la censure en Belgique.

Qu'eût dit le rédacteur, s'il eût connu la façon dont on mutile nos films en Norvège?

Récemment, on y donnait nos Trois Mousquetaires réduits à leur plus simple expression, si j'ose dire.

Les scènes amoureuses de l'équipe mixte d'Artagnan-Bonacieux, les rapprochements de la reine et de Buckingham, les duels, l'exécution de Milady, tout cela a été coupé, sabré, castré...

MM. les Norvégiens sont des gens froids ou refroidis et je leur conseille sagement une cure dans le Midi.

Un bon ami les a traités devant moi d'auvergnats, ni hommes, ni femmes. Il eût pu dire : « Ce sont des plums... pudiques ».

Nous lui aurions, entre échotiers, en nous collant, offert une... coupure crasseuse en souvenir... joyeux.

Chez les Conscrits.

Les fils... conscrits sont partis vers Mayence ou Strasbourg, pays des « cochonnailles délicieuses » même pour des estomacs... pâles, mais les pères sont restés... pour

garder le Luxembourg et la rue du Cherche-Midi, à 14 heures. Pour distraire ces derniers dans leur état de somnolence endémique, et aggraver leur cas, sifflent les vîpères de la critique, on n'a rien trouvé de pire que de leur infliger un cinéma... parlant par la voix d'un conférencier, buveur d'eau.

Avant-hier la conférence filmée se déroulait monotone avec une bande-rose-de-projections sur l'Indo-Chine et le Cambodge, quand tout soudain, M. Milliès-Lacroix, en se frottant les yeux, s'écria : « A quoi cela sert-il ? J'ai été ministre et bon ministre, au pavillon de Flore et pourtant je ne connais aucun de ces pays exotiques ».

Cette confession à la Jean-Jacques réveilla légèrement l'un des dix pères conscrits qui digéraient lourdement, affalés dans leur siège curule. Il vociféra, lointain, d'une voix caverneuse : « El s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là », puis se renversa, soufflant, dans son fauteuil, comme s'il venait d'être piqué par une mouche tsé-tsé. Un grand silence envahit la salle de Brossac. Il est bon de constater que, par erreur, l'opérateur s'obstinait à passer à ce moment un « documentaire » de l'Afrique équatoriale.

La Terre en feu.

Ces temps derniers, nous avons applaudi sans réserve La Terre du Diable et Luitz-Moral, très ému, y est allé de sa lave.

Puis, successivement, on nous a présenté en « première vision », strictement privée : La Terre qui flambe et L'Epreuve du feu. Du coup, les spectateurs se sont épongés comme s'ils avaient laissé toute espérance au seuil de quelque enfer dantesque. Une remarque s'impose. En ces jours de démonstration caniculaire, il eut paru plus opportun de nous présenter plus fraîchement un film dont le scénario a été inventé par Galilée, il y aura plusieurs semaines aux cerises et qui a pour titre : La Terre qui tourne. E pur si muove.

Soyez convaincus que pour la première, notre vieil ami Josué, sur simple invite du professeur Einstein, traduite par Charles Nordmann aurait renouvelé son miracle d'arrêter le soleil dans sa course de fond.

Et la critique, reconnaissante, n'aurait pu moins faire que de porter aux nues l'audacieux éditeur d'un film que nous attendons tous pour respirer une bolée d'air frais.

A. MARTEL.

TOUS LES DIRECTEURS DE CINÉMAS LISENT "La Cinématographie Française"



LE FILM PARLANT

M. Léon Gaumont a fait jeudi matin au Gaumont-théâtre du Boulevard Poissonnière une présentation privée du « film parlant ».

Une élite d'invités parmi lesquels nous avons reconnu M. Louis Lumière, de l'Institut, M. Honnorat sénateur, ancien ministre de l'Instruction Publique, M. Louis Forest etc... a chaleureusement applaudi l'apparition — commentée par M. Gaumont lui-même —, de films de démonstration choisis dans les genres les plus variés : discours, conférence, récitation dramatique. L'impression produite sur l'auditoire a été profonde.

Nos lecteurs, d'ailleurs, ne s'étonneront pas des applaudissements et des félicitations qui, de toutes parts, sont allés vers M. Gaumont, s'ils veulent bien se souvenir de l'article détaillé que La Cinématographie Française a consacré aux résultats obtenus par M. Gaumont dans sa recherche du « film parlant », article que nous avons publié, voici quelques mois déjà après une audition à laquelle M. Gaumont avait bien voulu nous convier à son usine de la rue des Alouettes.

Nous reparlerons, d'ailleurs, de la séance du « Gaumont-théâtre » puisque le film parlant sort du domaine théorique pour entrer dans le domaine pratique.

LES ENNEMIS DU CINÉMA

De la rubrique cinématographique de « Comœdia » ce spirituel... et juste écho :

« M. Mariage est le président du conseil d'administration des Transports en Commun de la Région Parisienne.

« Or, on avait demandé à M. Mariage l'autorisation de tourner une scène dans un dépôt de tramways, scène qui devait figurer dans le film de la jeune fille la plus méritante de France qui accompagne le concours de notre confrère l'Echo de Paris.

« Le rôle de la receveuse devait être interprété par Mme Yvette Andreyor et la mise en scène composée par Mme Germaine Dulac.

« Mais sans doute, en dépit de son nom matrimonial, M. Mariage n'a-t-il qu'une faible estime pour le sexe faible et point d'estime du tout pour le cinéma. M. Mariage refusa tout net.

« A qui M. Mariage a-t-il désiré marquer le plus d'antipathie, à son personnel dont il ne veut point permettre qu'on mette en valeur les mérites, ou bien au monde de l'art muet qui lui proposait en somme une publicité gratuite? Que ce soit aux uns ou aux autres, il lui sera certainement rendu la monnaie de son jeton.

« Mais peut-être eut-il peur qu'on lui abîmât une de ses voitures? Auquel cas ce serait « complet ». Il pourrait tirer le cordon ! »

ON TOURNE

Les Films Legrand ont engagé, pour tourner La Maison dans la Forêt avec Angelo, Sylvia Grey et Christiane Lorrain, le grand comédien anglo-américain Gerard Ames qui fut le protagoniste de plusieurs films mis en scène par G. Loane Tucker, réalisateur du Miracle à la Paramount. Gerald Ames a également beaucoup tourné en Angleterre, qui n'a pas de meilleure vedette.

Quant à Crainquebille, autre producteur, sa distribution comprend les noms de MM. Maurice de Féraudy, Léon Bernard, Numès, Hiéronimus et Jeanne Cheirel.

UN RECORD

Le mariage du roi Alexandre de Serbie avec la princesse Marie de Roumanie a été filmé par « Pathé-Consortium-Cinéma » à Belgrade, le jeudi 8 juin.

Arrivé à Paris en avion spécial, ce film a été projeté dès le 10 juin, en matinée, avec les actualités de Pathé-Journal.

C'est donc moins de quarante-huit heures après la prise de vues, qu'une actualité filmée en Serbie, a été projetée sur les écrans français.

ON ANNONCE

Que M. Feyder, le metteur en scène de *l'Atlantide* vient de traiter, pour une série de films, avec une firme américaine.

Que M. Jean Manoussi, le réalisateur du délicieux *Grillon du Foyer* d'après le roman de Dickens, va filmer un scénario tiré d'une nouvelle de Paul Bourget.

DEUIL

Nous apprenons avec regret le décès de Mme Basset, femme de l'agent de « Pathé-Consortium-Cinéma » à Tunis.

LES FILMS DE « L'UNIVERSAL »

Nous apprenons que l'actif et nouveau directeur de « l'Universal Film », 4, cité Magenta, M. E. H. Montagu, a l'intention de pousser activement la vente en France des films de la grande marque américaine. Avis donc, aux loueurs désireux de s'assurer les bons films que « l'Universal » vient d'édition en Amérique, et dont les vedettes sont : Priscilla Dean, Lon Chaney, Stroheim, Gladys Walton, etc., etc.

Parmi ces films, nous avons eu l'occasion d'en visionner un particulièrement intéressant. C'est un film sur la boxe, ou plutôt une série de comédies sportives, se déroulant dans le monde de la boxe. Cette série se compose de 6 rounds ou 6 nouvelles en deux parties chacune. C'est une production d'un genre entièrement inédit, jolie mise en scène, foule de détails amusants, et innovations techniques. Ce sera certainement un des plus grands succès de l'écran. Le principal rôle est tenu par Reginald Denny, avec le concours de Sam Mac Vea et des principaux pugilistes américains.

DE MAX A L'ÉCRAN

Nous reverrons de Max, de la Comédie Française, dans *Le Carillonneur*, drame villageois, qui sera édité au mois d'août prochain par une de nos grandes firmes françaises.

Le public s'en réjouira et les Directeurs aussi !

UN HEUREUX CHOIX

Nous apprenons que M. Vivier vient d'entrer aux « Films Erka » en qualité d'Inspecteur Général de la location pour les régions du centre et de l'ouest de la France.

Connaissant l'estime, et pourrait-on dire la « popularité » de M. Vivier parmi les Directeurs, nous félicitons les « Films Erka » de leur heureux choix.

VICTOR HUGO A L'ÉCRAN

Rex Ingram, qui réalisa *Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse* et *Le Prisonnier de Zenda*, va mettre à l'écran *Les Travailleurs de la Mer*, de Victor Hugo.

NOS AUTEURS A L'ÉTRANGER

La Société des Films « Lombardo » vient de réaliser en Italie un film d'après *Mamzelle Nitouche*, la célèbre pièce de Meilhac et Millaud, musique d'Hervé, créée au Théâtre des Variétés en 1883. C'est Mme Léda Gys qui incarne Nitouche.

M. FOX A PARIS

Le directeur de la grande firme américaine est arrivé hier à Paris, venant de Londres.

BARONCELLI EN BELGIQUE

J. de Baroncelli tournera, en Belgique, après *La Tour du Silence*, un autre film, *Geneviève de Brabant*.

ON TOURNE

M. Adrien Gailard est parti dans les Pyrénées-Orientales et à la frontière espagnole tourner les principales scènes de la *Brèche d'Enfer*, de Pierre Decourcelle. Il est assisté de MM. Stengel et Michel Duran. Les interprètes sont : Miss Betty Carter, Brown, Mme Lesquesne, de Naval, MM. Carné, Guidé, Stephen, Duard, Nader, etc.

NAISSANCE

Notre excellent confrère M. Deschaumes, Secrétaire Général des films « Erka », Chevalier de la Légion d'Honneur, nous annonce la naissance de son fils Lionel-Christian.

Nos félicitations et nos vœux.

Tout le Matériel Cinématographique
EST EN VENTE A LA
MAISON DU CINÉMA

ACHETEURS

Nous sommes à même de mettre à votre disposition :

GRANDES PRODUCTIONS UNIVERSAL JEWELS

avec des vedettes comme

Priscilla Dean, Lon Chaney, House Peters,
Eric Von Stroheim, Dorothy Phillips, etc.

DRAMES ET COMÉDIES EN CINQ PARTIES

interprétées par

Gladys Walton, Marie Prevost, Frank Mayo,
— Herbert Rawlinson, Harry Carey, etc. —

COMIQUES EN UNE ET DEUX PARTIES

avec

Baby Peggy, le chien Brownie, le singe Joë
Martin, Harry Sweet, Lee Moran, etc.

FILMS EN ÉPISODES

avec

Eddie Polo, Art Accord, George Walsh,
Harry Myers, William Desmond.

Les loueurs désireux de s'assurer de bons films pour la prochaine saison doivent maintenant s'adresser à :

Universal-Film M.F.G.C^o

4, Cité Magenta
Adresse Télégraphique : UNFILMAN

Téléphone } NORD 12-75
— 12-76

RAQUEL MELLER AU CINÉMA

« En voyant Raquel Meller j'ai reconnu le don souverain, le rayonnement, l'irradiation, le fluide, la puissance inconnue qui s'épanche et monte jusqu'aux sommets de l'âme. Cette sensation, je ne l'ai éprouvée que trois ou quatre fois dans ma vie. Une fois très jeune par Monet Sully, une autre, très jeune encore par Sarah Bernhardt, plus tard par la Duse, et enfin dans un film par une Russe : Masjoukine. La cinquième fois ce fut par Raquel Meller. »

C'est ainsi que Maurice Metterlinck s'exprime sur la nouvelle vedette Franco-Hispano-Américaine qui va faire ses débuts sur l'écran avec William Elliot comme manager, et Henry Roussel, comme directeur. Raquel Meller a signé un contrat pour six films. Ses débuts furent plus que modestes. A l'âge de 13 ans, elle mimait, chantait et dansait sur le tréteau d'un cabaret de Valence aux appontements de deux pesetas par soirée. Elle est aujourd'hui la chanteuse de genre la mieux rétribuée de l'Espagne. Elle s'est faite applaudir dans tous les pays latins, à Rome, à Madrid, à Buenos-Ayres. Elle obtint à l'Olympia de Paris, un très grand succès mérité. Célébrité latine, elle sera demain une étoile cinégraphique mondiale grâce aux bons soins d'une firme américaine.



VIENT DE PARAITRE

Parmi les Encens du Harem...

YASMINA

de THÉODORE-VALENSI

En lisant cet ouvrage, riche de couleurs et où abondent les descriptions les plus pittoresques, le lecteur se sent irrésistiblement transporté au cœur du Tunis musulman, dans le cadre féérique d'un harem somptueux, parmi les étoffes chatoyantes, les velours miroitants et les nuages berceurs des Encens. C'est le doux enchantement de la vie orientale, molle, facile, éternellement révassante qui s'empare de lui.

L'auteur nous conduit dans les Souks, dans les Mosquées inviolables, dans le Palais Beylical où il nous présente au souverain En-Nacer Bey, puis il nous permet d'assister aux fêtes grandioses d'un mariage arabe et aux cérémonies du Ramâdan. Une peinture des mœurs musulmanes dont la fidélité et la puissance n'a jamais été atteinte jusqu'ici; une idylle très attachante où s'exaltent et où s'épanouissent les sentiments les plus nobles et les plus ardents; une action poignante; des récits saisissants, voilà ce que l'on trouve dans cet ouvrage qui est appelé, par ses qualités particulières, à un succès exceptionnel et justifié.

Un volume in-16, orné d'un portrait de l'auteur, prix: 6 fr. 50. Albert Méricaut, éditeur, avenue de Châtillon, 29, Paris (14^e).

PETITES AFFICHES

BILANS DE SOCIÉTÉS

Société des Etablissements Gaumont. — Société anonyme au capital de 10.000.000 de francs. Siège social : à Paris, 57, rue Saint-Roch.

Liste des 47 Obligations 5 %, sorties au 10^e tirage du mercredi 7 juin 1922 :

24	171	798	1.134	1.500
29	263	806	1.145	1.527
39	339	821	1.146	1.552
47	352	859	1.253	1.834
52	363	978	1.283	1.845
58	364	984	1.291	1.865
93	517	1.006	1.302	1.879
102	570	1.029	1.354	—
155	672	1.036	1.364	—
169	693	1.069	1.412	—

Remboursables à raison de 499 fr. 30 par Obligation, à partir du 1^{er} juillet 1922 :

Au Crédit Commercial de France, 20, rue Lafayette, Paris, et 103, avenue des Champs-Elysées, Paris;

Dans ses agences de Paris et ses succursales de province.

Obligation sortie au tirage du 1^{er} juin 1917, restant à rembourser : 1932.

Obligation sortie au tirage du 8 juin 1921, restant à rembourser : 686.



Etablissements Gaumont. — Les actionnaires de cette société, dont le siège est à Paris, 57, rue Saint-Roch, se sont réunis hier, en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Azarla. Ils ont approuvé les comptes de l'exercice 1921 faisant ressortir un bénéfice net de 2.563.207 francs, contre 1.284.453 francs l'année précédente et décidé la répartition d'un dividende de 15 %, contre 13 % en 1920. Il convient de remarquer que ce dividende s'applique à un capital doublé.

Le rapport analyse la situation de l'industrie cinématographique française obligée de lutter d'une part contre la concurrence étrangère — américaine surtout — de plus en plus vive et d'autre part, obligée de compter avec les impôts très élevés dont elle est frappée et les prix excessifs d'achat et de mise en scène des scénarios.

Il convient d'ajouter que l'exercice 1921 a eu à subir, du chef de la crise économique, une importante dépréciation des stocks et une perte assez élevée résultant de l'effondrement continu des devises de plusieurs

pays étrangers dans lesquels sont installées des filiales ou des agences de la société. Par contre, cet exercice a profité du bénéfice exceptionnel que lui a procuré la vente d'un peu moins des deux tiers des actions de la filiale anglaise *The Gaumont Company*.

Le rapport indique que la société a acquis, à concurrence des 7/8, la copropriété de l'immeuble dans lequel est installé depuis 1911 le Gaumont-Palace. Basée sur le prix global de 4.250.000 francs, cette acquisition occasionnera à la société un débours de 3.700.000 francs en chiffres ronds, payable en 25 annuités.

Des explications complémentaires fournies par le président au cours de la réunion, il résulte que l'opération est maintenant complétée par l'achat, sur surenchère insignifiante du dernier huitième; la société se trouve donc maintenant propriétaire de la totalité du domaine immobilier représenté par le Gaumont-Palace.

Concernant la marche de l'exercice en cours, le président a indiqué que, malgré la crise générale, les recettes étaient encore relativement importantes et qu'au surplus l'importance des amortissements opérés et des réserves constituées permettent aux actionnaires d'envisager l'avenir sans inquiétude.

M. Léon Gaumont, administrateur sortant, a été réélu.

L'activité des Etablissements Pathé-Cinéma en Allemagne. — Cette société vient de négocier avec un groupe allemand la cession de ses brevets d'exploitation pour l'Allemagne.

Une société dans laquelle « Pathé-Cinéma » sera représenté par deux de ses membres sera constituée incessamment. Aux termes du contrat, « Pathé-Cinéma » recevra 5 % du montant des factures encaissées.

Le personnel technique de « Pathé » devant diriger les travaux d'édition d'une usine, les ingénieurs français viennent de partir pour Kœpenick, où sera montée la nouvelle fabrique de pellicules vierges.

Société Nouvelle des Cinémas de l'Est. — Assemblée ordinaire et extraordinaire, le 17 juin, Hôtel National, à Mulhouse. Réduction du capital.



CONVOCATIONS

Phocéa-Location. — Assemblée ordinaire, le 27 juin, 10 heures, rue de la Michodière, 8.

Société Anonyme Française des Films Internationaux. — Assemblée ordinaire, le 30 juin, 11 heures, rue Béranger, 10.

Compagnie Universelle Cinématographique. — Assemblée ordinaire, le 29 juin, 15 heures, rue Vignon, 40.

Société Ciné-Primes. — Assemblées ordinaire et extraordinaire, le 29 juin, 5 h. 30, rue de Liège, 33.

L'Art Théâtral et Cinématographique. — Assemblées ordinaire et extraordinaire, le 30 juin, 2 heures, rue des Pyrénées, 111.

Etablissements Continsouza. — Assemblée ordinaire, le 30 juin, 11 heures, rue Blanche, 19.

Photo-Ciné. — Assemblée générale ordinaire, le 30 juin, 10 heures, rue Cambacérès, 26.

Les Grandes Productions Cinématographiques. — Assemblée ordinaire, le 26 juin, 15 heures, au siège.

Le Capitole. — Assemblée générale extraordinaire, le 27 juin, 11 heures, avenue de Wagram, 31, à Paris, au siège de la Société du Cinéma Lutétia Wagram.



LIQUIDATIONS

Société Anonyme des Cinéthâtres. — L'Assemblée extraordinaire réunie le 20 mai 1922, au siège social, à Paris, avenue d'Orléans, n° 70, a adopté la résolution suivante :

« L'Assemblée prononce la *dissolution* anticipée de la Société, à dater du 30 juin 1922, et nomme aux fonctions de liquidateur, M. Ernest May, demeurant à Paris, 21, boulevard Delessert, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif social par toutes voies amiables ou judiciaires ainsi qu'il avisera, céder et transférer le droit au bail, et tous éléments d'actif ensemble ou séparément, recevoir toutes sommes, créances ou effets de commerce, en donner bonne et valable quittance, arrêter tous comptes avec les débiteurs ou créanciers, poursuivre toutes instances en demandant ou défendant devant toutes juridictions, donner mainlevée de toutes saisies-arrests, inscriptions hypothécaires ou de nantissement avec ou sans paiement; et généralement faire le nécessaire dans l'intérêt et pour le compte de la Société. »



FORMATIONS DE SOCIÉTÉS

Par acte sous signatures privées fait sextuple à Paris, le onze mai mil neuf cent vingt-deux.

« Enregistré à Paris, le 9 juin 1922, au droit de cinquante francs. »

M. Petit (Paul), demeurant à Gagny (Seine-et-Oise), 9, rue Jourd'heu.

Et divers commanditaires désignés à l'acte.

Ont formé entre eux une Société en commandite ayant pour objet l'exécution de travaux cinématographiques à façon.

La raison et la signature sociales sont : **Excelsior Film, Paul Petit et Cie.**

Administrateur-Gérant : Paul Petit.

La signature sociale appartiendra à M. Paul Petit.

La durée de la Société est fixée à dix années, du onze mai 1922, au onze mai 1932.

Le siège social est, 119, rue de Fontenay, à Vincennes.

Le fonds social est de cinq mille francs, entièrement fourni par les commanditaires.

EXTRAIT DU PROGRAMME OFFICIEL
de la CHAMBRE SYNDICALE FRANÇAISE DE LA CINÉMATOGRAPHIE

Comptoir Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes Téléphone : Nord 51-13

Pour être édité le 4 août 1922.

Gaumont. — Route des Bois Noirs, plein air, (réédition) 80 m. env.

Paramount Pictures. — Exclusivité Gaumont, — Douglas a le sourire, comédie d'aventures interprétée par Douglas Fairbanks (réédition), (affiches, photos) 1.550 —

Vitagraph. — Exclusivité Gaumont. — Le Soulier de la Dame, comédie romantique interprétée par Unita Stewart (réédition), (affiches, photos) 1.550 —

Pour être édité le 14 août 1922.

Paramount Pictures. — Exclusivité Gaumont. — Un Joli Monsieur, comédie sentimental interprétée par Fanny Ward (réédition) (affiches, photos) 1.400 —

Paramount Pictures. — Exclusivité Gaumont, — La Maison du Silence, comédie dramatique interprétée par Wallace Reid (réédition), (affiches, photos) 70 —

Gaumont. — Les Bords de l'Yerre, plein air... Total 4.650 m. env.

Tous ces films ne seront pas présentés.

MERCREDI 21 JUIN

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, Rue Saint-Martin

(à 9 h. 30 précises)

Pathé Consortium Cinéma

67, faubourg Saint-Martin Téléphone : Nord 68-58

Pathé Consortium Cinéma. — LA FILLE SAUVAGE, grand ciné-roman d'après l'œuvre célèbre de Jules Mary. Mise en scène de M. Henri Etievant (1 affiche générale 240/320, 1 affiche portraits 160/240, un affiche texte 120/160, petites affiches 60/80, une affiche phototypique 90/130, une pochette de 16 photos, 1 affiche 120/160 par épisode).

Edition du 18 août.

6^e Episode : Dans l'Engrenage 710 m. env.

Edition du 25 août.

7^e Episode : Un Baiser aux Enchères... 750 m. env.

Edition du 4 août.

Pathé Consortium Cinéma. — L'Enfant du Passé, comédie dramatique jouée par Anita Stewart (2 affiches 120/160, une série de photos). 1.800 —

Edition du 4 août.

Pathé Consortium Cinéma. — Beaucitron chef des Pompiers, scène comique jouée par Harry Pollar (1 affiche 80/120) 335 —

Edition du 28 juillet.

Pathé Consortium Cinéma. — Pathé Revue N° 30 (1 affiche générale 120/160) 220 —

Pathé Consortium Cinéma. — Pathé Journal (1 affiche générale 120/160).

Total 3.815 m. env.

JEUDI 22 JUIN

SALLE MARIVAUX, 13, Boulevard des Italiens

(à 10 heures)

Société Anonyme Française des Films Paramount

63, avenue des Champs-Elysées Téléphone : Elys. 66-91
66-91

Paramount. — La Vocation de Mary, comédie interprétée par Dorothy Gish (affiches, photos) .. 1.300 m. env.

Paramount. — Princesse de New-York, comédie dramatique, interprétée par David Powell (affiches, photos) 1.500 —

Paramount. — Paramount Magazine N° 43, documentaire 450 —

a) L'Origine des Masques.

b) Danses Grecques.

Total 2.950 m. env.

Le Gérant : E. LOUCHET.

Imp. C. PAILHÉ, 7, rue Darcel, Paris (17^e)

EN VENTE

à la

MAISON DU CINÉMA

(SERVICE DU MATERIEL)

APPAREILS
PROJECTEURS

PATHÉ
GAUMONT
GUILBERT
J. DEMARIA

A. DEBRIE

APPAREIL DE PRISES DE VUES
et MATERIEL DE LABORATOIRE

Extincteurs PYRENE

ET TOUS LES ACCESSOIRES

50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry
PARIS

MUNDUS-FILM

12, Chaussée-d'Antin, PARIS



Acheteurs et Loueurs
de tous pays

qui vous adressez à la

MUNDUS-FILM

êtes sûrs d'y trouver tous les Grands Films et les meilleures
exclusivités du Monde entier

Producteurs,

Vous y avez la certitude du placement et du meilleur rendement
de vos bandes.